TAUX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE.

Par an, payé d'avance..... $4.00
Par an, non payé d'avance..... 5.00

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, payé d'avance..... $6.00
Par an, non payé d'avance..... 7.00

L'édition tri-hebdomadaire du *Journal* paraît les MARDIS, les JEUDIS et le SAMEDIS.

Lorsqu'on veut se désabonner, on doit en donner avis un mois avant la fin de son semestre courant, et solder son compte, si on doit des arérages, autrement l'abonnement est censé courir.

On s'abonne directement aux bureaux du *Journal*, coin des rues Ste. Anne et du Fort, haute-ville, en face de la Place d'Armes.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Editeur-propriétaire, AUGUSTIN CÔTÉ, *à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.*

TARIF DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion..... $0.50
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10. 0.05
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig. 0.03
Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.02

Les réclames, rapports de commandites, décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces.

Les annonces déposées jusqu'à midi de jour de la publication paraissent le même jour.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, est publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

☞ Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non insérés sont détruits.

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
41, *rue Sainte-Anne, Haute-Ville*

NEUVAINE
A SAINTE ANNE

Publiée avec la permission de Mgr. l'Archevêque

Petit opuscule de 40 pages imprimé sur beau papier, avec couverture en papier satiné.

"Quoi que dans plusieurs paroisses on ait coutume de faire la NEUVAINE A SAINTE ANNE dans la semaine qui précède sa fête, cependant les besoins particuliers de certaines personnes les portent à recourir plus souvent à cette puissante protectrice et à faire les exercices de la Neuvaine en son honneur dans d'autres mois de l'année; nous avons cru devoir consigner ici la suite des exercices dont elle se compose."

En vente chez la plupart des libraires.
24 août 1874 851

CIE. DE NAVIGATION
UNION.

CAPITAL - - - $300,000.

En 600 actions de $50 chaque.

DIRECTEURS PROVISOIRES :

MM. F. X. O. METHOT, M. P. P. Saint-Pierre les Becquets
DANIEL BUTTERS, Montréal
W. W. OGILVIE, do
W. A CHARLEBOIS, do
JOSEPH PLAMONDON, Québec.
OSBORNE RICHARDSON, do
SIMOON ROUSSEAU, do
E. C. WURTELE, Potsdam.
GEORGE A GOUIN, Trois-Rivières.

Banquiers :

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.

Courtiers :

MM. McDOUGALL et DAVIDSON.

Depuis quelque temps il est évident que le besoin d'une plus grande accommodation pour le transport du frêt et des voyageurs entre Québec et Montréal, à des prix raisonnables, se faisait sentir et l'on tenait qu'une autre ligne de vapeurs de première classe pourra compter sur une partie du patronage public qui a permis trad'réaliser avant ou temps un succès financier aussi marqué que celui de la compagnie actuellement en existence.

La Compagnie de Navigation Union a donc été organisée et comme preuve de l'union qu'elle est assurée d'avoir du public en général, nous pouvons citer le fait que la moitié du stock a déjà été souscrits à Québec, Montréal, Sorel, Trois-Rivières et en d'autres endroits. Les actionnaires sont au nombre d'environ 500 et ils sont pour la plupart en état d'aller matériellement à la compagnie, tant comme voyageurs que comme expéditeurs de frêt.

Avec un tel encouragement de la part du public, les directeurs se sont, crojustifiés d'acheter de suite des magnifiques vapeurs "ATHENIAN" et "ABYSSINIAN" pour remplir une ligne de nuit entre Québec et Montréal.

Ces deux vapeurs sont sous tous rapports bien adaptés à cette ligne. Ils sont connus du public voyageant sur le Lac Ontario et le sont remarquables pour leur vitesse et l'accommodation sans égale qu'ils offrent aux voyageurs et aux frêt.

Les dimensions de ces vapeurs sont comme suit :

"ATHENIAN." —Tonnage brut 1087 tonneaux ; longueur 231 pieds.

"ABYSSINIAN." —Tonnage brut, 1084 tonneaux ; longueur 230 pieds.

Ces vapeurs sont été complètement radoubés et équippés à neuf le printemps dernier et on a l'intention de commencer à les faire voyager de suite d'une manière régulière.

Les demandes d'actions peuvent être entrées dans les livres de souscription au bureau des directeurs de la Compagnie et la repartition sera faite par les directeurs au *prorata* sur le montant demandé par chaque actionnaire sapirant. Un dépot de 10 pour cent doit être payé comptant en sous scrivant au capital.

Montréal, 1er juillet 1874. 825-17 ull.

GUIDE HISTORIQUE
L'ALBUM DU TOURISTE.

386 pages.—$1.

PREMIERE PARTIE.

Québec esquissé par Parkman.—Henry Ward Beecher.—Marmier.—Ed. Hoc.
Le Club des Barons.—La Plateforme.
Frontenac, etc.—"La Divine."
L'Orme séculaire des Récollets.
Le Kent House.—Madame de St. Laurent.
Les funérailles du général Montgomery.
La maison de Montcalm.—Les vieilles voûtes de la Basse-Ville.
La canne du général Brock.
Le Sault au Matelot : origine du nom.
Les tableaux des Eglises.—La Cathédrale Catholique.
L'église Saint-Jean-Baptiste. —La Chapelle du Séminaire.
L'Hôtel-Dieu.—L'Hôpital-Général.
Les Ursulines.—L'église du Bon Pasteur.
L'église Saint-Roch.—La Cathédrale anglicane
Le salon de G. O. Stuart.
Les Tableaux de l'abbé H. R. Casgrain.
Le Chien d'Or.
Notre-Dame de Recouvrance.
Deux Montgomery.—Question d'Histoire.
La Statue du général Wolfe. Coin de la rue du Parvis.
Le Cimetière de la côte de la Montagne.
La Pierre dans le mur du vieux château.
L'incendie du Couvent des Récollets en 1791.
Le Drapeau de Carillon.
Lord Nelson et Miss Prentice.
Où est mort Montcalm ?
Dernières années de la Domination Française.
Le combat du Sault au Matelot, 31 décembre 1775.
Honorable W. Sheppard.
Spencer Wood.
Notes de Voyage.—De Québec au Cap Rouge.
" " Du Cap Rouge à Deschambault.
Appendice.—Les Plaines d'Abraham par l'hon. P. J. O. Chauveau.
" Dents de Vitré.—Le Pilote de l'Amiral Saunders.
" L'Académie de Jésus-Marie, à Sillery.
" Les Fortifications de Québec.—Les Portes de la Ville.
" Le général Wolfe.
" La Marquis de Montcalm.
" Le Cimetière de Mount Hermon.
" Les restes des Fortifications sur le chemin de Charlesbourg.

Notes de Voyages.—De Québec à Saint-George, Beauce.
" " Saint-Pierre, etc., Pl'avision de 1775.

Les Archives du Canada.

Chasse et Pêche.

La Grande Chasse.
L'Original.
Le Wapiti.
Le Caribou des Bois.
Le Chevreuil.
La Pêche à la Ligne.
L'Oiseau Bleu—Scène d'été.
L'Oiseau-Mouche.
La Migration Printanière des Oiseaux.
La Chasse à la Perdrix.
Causerie Ornithologique.
La Chasse aux Aloue es.

SECONDE PARTIE.

Itinéraire d'un Voyage de Québec à Gaspé.

Lévi.
Saint-Romuald.
Saint-Henri.
Saint Charles.
Berthier,
Saint-Thomas.
L'Islet.
Saint-Jean Port-Joli.
Saint-Roch des Aulnaies.
Sainte-Anne La Pocatière.
La Rivière-Ouelle.
Kamouraska.
Rivière-du-Loup.
Cacouna.
Ile-Verte et Trois-Pistoles.
Sainte-Cécile du Bic.
Saint-Simon et Saint-Fabien.
Rimouski.
Tadoussac.
Saguenay.
La Malbaie.
Les Eboulements.
La Baie Saint-Paul.
Saint Joachim.
Sainte-Anne du Nord.

M. L. CRÉMAZIE,
Libraire,
Rue Buade, Québec.

EN VENTE.

250 BARILS CIMENT POUR TOITURES.

100 Barils Poix noire,
250 Barils Goudron,
50 Barils Kérine,
Goudron de pin et Poix.

J. et W. REID,
20 oct. 1874. 1344 Rue Saint-Paul.

HARENGS DE LABRADOR
No. 1

Maintenant en déchargement du steamer *PORTIA*, au quai des Commissaires.

En vente chez
JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
Québec.

N. B.—La quantité est limitée.
20 sept. 1874 852

Thés ! Thés !

Thés de nouvelle récolte de toutes les marques, maintenant en réception.

En vente chez
JOSEPH LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville.
20 sept. 1874. 1344 Québec.

CADEAUX DE NOCES
ET AUTRES.

On trouve chez le soussigné une très-belle collection de

Bijoux en or avec diamants,
Argenterie anglaise et américaine,
Articles divers de fantaisie française,
Horloges et Montres.

C. SEIFERT,
Bijoutier Européen,
26, rue La Fabrique.

P. S.—Montres et bijouteries en or de grande garantie de diverses, toujours en mains et faits, ordre à court délai.
8 sept. 871. 1162

EN VENTE.

Engins de Vapeurs.

1 Cylindre à haute pression, 18 x 20 adapté pour un propulseur à hélice.
1 Cylindre à haute pression, 24 p. 8 pouces de jeu.
1 Do do 27 p. 8 do
1 Do do 30 p. 10 do
2 Do do 30 p. 10 do

—AUSSI—

3 Feuilleuses à tubes de retour, force 30 chevaux.
1 Do tubulaires, do 80 do
2 Do do do 25 do

Les engins ci-dessus seront vendus à bon marché.

Pour autres informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André.

A. GABOURY,
18 oct. 1874. 1291 Secrétaire.

Pour Sainte-Anne.

Le vapeur MONTMORENCY,
Capitaine B. LOUIN,

Jusqu'à nouvel ordre, partira du Quai Champlain, tous les MARDIS, et SAMEDIS pour la Grande Rivière, arrêtant à Chateau-Richer, Sainte-Famille et Sainte-Anne.

Au retour le bateau partira de la Grande Rivière tous les LUNDIS et VENDREDIS, faisant escale aux mêmes ports.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent.

A. GABOURY,
8 oct. 1874. 1014 Secrétaire.

Le vapeur PORTNEUF,
CAPT. FRENETTE,

Partira du Quai Champlain tous les MARDIS et SAMEDIS pour Cap Santé, Platon, Portneuf, Sainte-Emélie et Saint-Jean Deschaillons.

Au retour, le vapeur partira de Saint-Jean Deschaillons les LUNDIS et VENDREDIS, arrêtant aux mêmes ports.

L'heure du départ est réglée par la marée.

Pour autres informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André

A. GABOURY,
1874 726 Secrétaire.

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des

Malles Canadiennes et des Etats-Unis

1874—Arrangement d'été—1874

Ce service se composera des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin :

Vaisseaux.	Tonnage.	Commandants.
SARDINIAN.....	4200 en Construction.	
CIRCASSIAN.....	3300 Capt. J. Wylie.	
POLYNESIAN.....	4200 Capt. R. Brown.	
SARMATIAN.....	3000 Capt. A. Aird.	
SCANDINAVIAN.....	3000 Lt. Smith, RNR.	
PRUSSIAN.....	3000 Lt. Dutton, RNR.	
AUSTRIAN.....	2700 Capt. J. Ritchie.	
NESTORIAN.....	2700 Capt. Grange.	
MORAVIAN.....	2600 Capt. J. Graham.	
PERUVIAN.....	2600 Capt. Watts.	
CASPIAN.....	2500 Capt. Trocks.	
HIBERNIAN.....	3034 Lt. F. Archer, RNR	
MANITOBAN.....	3000 Capt. Hugh Wylie.	
CANADIAN.....	3000 Capt. J. Miller	
NOVA SCOTIAN.....	2500 Capt. Richardson.	
NORTH AMERICAN.....	1721 Capt. Wallace.	
CALEDONIAN.....	2400 Capt. Jas. Scott.	
ACADIAN.....	1350 Capt. Cabel.	
PHŒNICIAN.....	2000 Capt. Graham.	
WALDENSIAN.....	2600 Capt. Stephen.	
ST. PATRICK.....	1397 Capt. Menzies.	
NEWFOUNDLAND.....	1500 Capt. Myllus.	

LES STEAMERS DE LA

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à LOCH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande et en Ecosse ou qui en viennent, partiront de QUEBEC comme suit :

SCANDINAVIAN.....	samedi	17 oct.	1874.
HIBERNIAN.....	"	24 "	"
NOVA SCOTIAN.....	"	31 "	"
SARMATIAN.....	"	7 nov.	"
CIRCASSIAN.....	"	14 "	"
POLYNESIAN.....	"	12 "	"

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC :

Cabine..... $70 ou $80
Entrepont..... 30

LES STEAMERS DE LA

LIGNE DE GLASGOW

(Partant de GLASGOW tous les MARDIS et de QUEBEC tous les JEUDIS) partiront de QUEBEC comme suit :

PHŒNICIAN, le ou vers le 15 octobre.
CANADIAN, " " 29 "

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC :

Cabine..... $60.00
Intermédiaires..... 40.00
Entrepont..... 25.00

☞ On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance.

Il y a dans chaque navire un médecin et un pharmacien.

Un VAPEUR avec les malles et les passagers pour les STEAMERS DE LA MALLE DE LIVERPOOL laissera le QUAI NAPOLEON chaque SAMEDI MATIN, à NEUF heures précises

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE ET Cie
Agents
10 oct. 1874. 1197

JARRES A FRUITS.

JARRES AMÉLIORÉES DE MASON, s'achetant par elles-mêmes, pintes et demi gallons,
Verres à gelée,
Coupe couvertes,
Verres à conserves, etc.
Au plus bas *prix* du marché,
C. H. RIGLEY ET Cie.,
32, rue Saint-Jean,
3 juil. 1874. 85 Québec.

MANUFACTURIER D'ASPHALTE
DE LA
PUISSANCE.

UN GRAND AVANTAGE
POUR LES
Parcs, les entrées de Cour, Allées de Jardin, et pour Planchers de Cave, d'Ecuries et de Voutes.

P. FRIGON et FILS,
W. H. FRIGON, *Gérant*,
QUEBEC,
No. 6, rue Garneau.

On a enfin trouvé ce que l'on désirait tant pour faire un pavé durable et à bon marché.

Les soussignés informent les corps incorporés et le public en général qu'après des expériences faites dans différentes parties de la ville (ainsi qu'aux cités de Montréal comme pavage d'Asphalte) ils sont parvenus à un état de perfection tel dans le pavage ci-dessus que l'on ne peut surpasser cette invention en Amérique.

Jusqu'à ce jour on a considéré que le pavage en pierre avait été le meilleur matériel pour les passes publiques, mais depuis nous croyons le contraire. Il coûte trop cher. 2o. Il est facilement dérangé par la gelée. 3o. Il demande souvent à être repavé et alors ne donne plus une surface aussi chère que le premier coup de l'Asphalte. 4o. Quant à la gelée elle n'est pas toujours durable. 5o. Il est toujours glissant dans les temps de pluie et lorsqu'il gèle, il le devient.

Notre invention peut aussi faire une comparaison favorable avec les pavés en bois et ne coûte pas plus que ce dernier une fois posé. Si les corporations des villes et le public en général prennent en considération le coût des pavés en bois pour les espaces qu'il y a et vingt ans, ils s'apercevront facilement qu'outre les avantages nombreux du pavage en Asphalte coûtera 25 pour cent moins que l'autre.

Les soussignés, afin de supporter leur prétention, sont prêts à contracter pour poser un trottoir en Asphalte immédiatement que l'on voudra et donnent des soumissions de ces genres de travaux de pavage pour les endroits ci-dessus mentionnés. Ceux qui les feront ne regretteront pas d'avoir donné la préférence à notre invention.

1o. On voit que le pavé ne glisse pas.
2o. Il n'est pas dispendieux.
3o. Il n'a pas besoin d'être réparé, ainsi il devient économique dans un temps si court.
4o. Il est facilement nettoyé.
5o. Il n'a aucune crevasse ni n'est enlevé par le gelée.
6o. Il est parfaitement sain ayant pour les premiers jours une légère odeur de goudron qui ne dépasse pas et qui est très agréable et par conséquent est considéré sanitaire.
7o. Ni la gelée, ni les chaleurs de l'été ni la glace ne l'affecte aucunement.
8o. Il n'est accessible ni aux rats ni aux mauvais insectes.
9o. Il n'est glissant ni dans les temps froids ou pluvieux.
10o. Il est posé rapidement et l'on peut en faire usage de suite.
11o. On peut l'enlever avec facilité, le remettre et le réparer facilement.

Il est certifié par ceci qu'il n'est aucun pavage au célèbre pavage de Paris et des autres villes Européennes où il est en usage depuis les trente dernières années.

12o. On peut aussi l'adopter pour les rues, les cours, les entrées de cour, les parcs, les caves, les remises ou aucune promenade publique ou privée.

Nous avons par les présentes l'honneur de soumettre les références suivantes des gens pour lesquels nous avons fait l'essai de notre composition durant les sept dernières années dans la cité de Montréal.

HOPKINS et WILY, architecte,
M. LAURENT, "
H. M. PERRAULT "
E. R. C. LEWIS, "
LE SEMINAIRE DE MONTREAL.
JOHN S. BROWN, architecte
Jos. TIFFIN & Bros.
THOS PROTHINGAM,
WILLIAM WORKMAN, écuyer.
Etc., etc., etc.

P. FRIGON et FILS,
Boîte 275, P. O., Montréal.
W. H. FRIGON,
Gérant,
20 août 1874. 986-6m

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
41, rue Sainte-Anne, Place d'Armes
HAUTE-VILLE.

On trouve à cet établissement les

LIVRES D'ECOLES
SUIVANTS

Approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique

LE LIVRE DES ENFANTS, Nouvel Alphabet Français. Nouvelle édition, revue et augmentée.
ELEMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, par LHOMOND.
NOUVEAUX EXERCICES FRANÇAIS GRADUÉS, rédigés sur la Grammaire de Lhomond par J. B. ROUKEMONT, instituteur. 8e édition.
ELEMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE de LHOMOND, revus et complétés par R. JAMES, docteur pour l'un des arrondissements de Paris, docteur ès lettres, licencié ès sciences, secrétaire de la société des méthodes d'enseignement. Nouvelle édition
ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, par BONNEAU.
EXCELLENTES RAISONNES SUR L'ORTHOGRAPHE, mis en rapport avec l'Abrégé de la grammaire selon l'Académie, par le même.
LA GRAMMAIRE SELON L'ACADEMIE, par BONNEAU et LEVAL, revue par M. MICHAUD, membre de l'Académie française.
EXERCICES FRANÇAIS calqués sur les principes de la Grammaire selon l'Académie, par les mêmes.
EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire française, à l'usage des Ecoles Chrétiennes.
NOUVEAU TRAITE DES DEVOIRS DU CHRETIEN ENVERS DIEU, dans lequel chaque chapitre et chaque article sont suivis de traits historiques analogues aux vérités qui y sont traitées.
PRAUTIER DE DAVID, suivi des hymnes qui se chantent dans les différents temps de l'année, et des prières durant la Messe, à l'usage des Ecoles Chrétiennes. Nouvelle édition, approuvée par son Em. Mgr. le Cardinal Archevêque de Paris.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des écoles élémentaires, par F. X. GARNEAU, 1 vol. in-12, 240 pages.
HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par l'abbé LAVERDIÈRE, prof. d'histoire, à l'Université-Laval, 1 vol. in-12, de 360 pages.
ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE SAINTES, de L'HISTOIRE DE FRANCE, et de L'HISTOIRE DU CANADA, in-12, 108 pages.
28 nov. 1873. 1228

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
41, *rue Sainte-Anne, Haute-Ville.*

CHANTS LITURGIQUES,

EXTRAITS DU GRADUEL, DU VESPERAL ET DU PROCESSIONAL DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

Cet ouvrage dû à l'initiative de feu M. le grand-vicaire Casault, premier recteur de l'Université-Laval, et au concours précieux de feu messire Laverdière, fut d'abord destiné aux collèges, mais il ne tarda pas cependant à devenir en faveur dans toute la province ecclésiastique de Québec, où on le trouve presque partout entre les mains des choristes.

Le dernier tirage a été fait sur bon papier et le texte ressort avec pureté.

Prix : 80 par doz. d'exemplaires. On fait une remise libérale sur achat de 100 exemplaires.

En vente chez presque tous les libraires.
9 mai 1873. 445

MEUBLES A LOUER.

W. S. PARKE ET Cie.

Sont toujours en mains à leurs Grands Entrepôts, n. 5, rue la Fabrique.

Couchettes, Bureaux, Lave-mains, Lits de sangles, Matelas, Tables, Chaises, et tout autre article de ménage, à louer à des prix modérés.

Importateurs et Marchands de Meubles.

29 sept. 1874. 1149

La Compagnie d'Assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie.

Le soussigné, ayant été dûment autorisé à recevoir des souscriptions au capital actions de la susdite compagnie et devant pour le quartier Saint-Pierre, a ouvert un livre à cet effet, à son bureau, n. 10, rue Saint-Pierre, (Chambres de Québec).

Le fait important que les capitalistes et les hommes d'affaires les mieux posés de la Puissance ont déjà inscrit leurs noms à la liste des actions pour des montants considérables, est en lui-même une garantie suffisante de succès et démontre de plus, clairement l'avantage qu'il y a de devenir souscripteurs dans la Compagnie d'Assurance de Stadacona.

J. F. BELLEAU,
11 juil. 1874 709 g Agent Spécial.

LAMPE D'ETUDE
St Germain.

Un nouvel approvisionnement de la célèbre Lampe d'Etude et de Bureau vient d'être reçu et sera vendu à prix réduit. Elle est le meilleur, la plus sûre, la plus jolie et la plus économique pour le prix.

A vendre par
F. O. VALLERAND,
Soul agent à Québec,
No. 6, Côte Lamontagne,
et n. 14, rue Notre-Dame,
26 sept. 1874. 1153 Basse-Ville

FIRE, INLAND
—AND—
OCEAN MARINE INSURANCE

La Compagnie d'Assurance Anglo-Américaine,

DE TORONTO.

ÉTABLIE EN 1832.

PETER PATERSON, écuyer, Gouverneur.
E. H. RUTHERFORD, écuyer, Député do
F. A. GALL, écuyer, Gérant.
E. E. O'BRIEN, écuyer, Insp du Feu.

INSPECTEURS DE MARINE :

Capt. A. DAVIDSON, Division Est.
Capt. R. COURNEEN, " Ouest.

Cette ancienne institution qui mérite la confiance publique, continue d'assurer contre les dangers du Feu et de la Navigation aux conditions les plus favorables.

OWEN MURPHY,
AGENT,
Maison du Télégraphe,
No. 26, rue Saint-Pierre.
Québec, 12 août 1874. 37-15

SEL ! SEL ! !

PAR *L'ADVANCE* :

6000 SACS SEL DE LIVERPOOL, dit au tonneau.
En vente chez
VERRET, STEWART ET Cie.,
5 sept 1874. 1041 Quai des Indes.

LES FEUILLES D'ERABLE

(288 pages, 1873)

PAR J. M. LEMOINE,

Ce recueil contient entre autres les esquisses historiques qui suivent :

D'Iberville—Le Cid de la Nouvelle France.
Delgad des Ormeaux—Le Léonidas Canadien.
De Bretenil et Lalemant.
La Cloche de Saint Regis.
Le Baronie de Longueil.
L'Héroïne de Verchères.
L'Major Stobo— prisonnier de guerre à Québec, 1758.
Cadieux, le vieux voyageur
Les mariages de l'Acadie, 1760.
L'histoire du Chien d'Or
Le droit de circonscription, etc.
Lac de la Corne St. Lan.
Les *United Empire Loyalists*.
Les Highlanders de Fraser devant Québec, 1759.
Noms et prénoms canadiens.
La toute de Habitation national Garneau.
Conférence sur les Oiseaux du Canada.
Liste des Oiseaux du Canada
Tableaux de chasse.
Les volontaires de 1837—à québec.
Les éléments qui composent notre nationalité.
Liste des officiers britanniques mariés récemment en Canada.

Beau volume, $1.

Chez M. L. CREMAZIE,
15 juil. 1874. 816 g Rue Buade.

BAZAR ANNUEL
DE LA
Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

SOUS LE PATRONAGE DIVINIQUE DE MADAME CARON.

Le public est respectueusement informé que le Bazar annuel de la Société Charitable des Dames catholiques de Québec se tiendra dans les premiers jours de décembre prochain. Le produit de ce Bazar sera employé comme les années précédentes, en soulagement d'orphelins et des vieilles femmes infirmes sous les soins des révérendes sœurs de la Charité. Les personnes charitables qui désirent y contribuer, sont priées de vouloir bien envoyer leurs effets aux dames dont les noms suivent :

Mesdames G. Belleau, A. Boisvert, Henri Roldot, L. A. Cannon, J. Cimchon, Alf. Hamel, Peters, James Shea, F. Shea, Dr. Tourangeau.

Mesdames Dr. Baillargeon et Dr. O. Robitaille présideront à la table rafraîchissement.

Par ordre,
JOSEPHINE H. HARDY,
Québec, 9 juin 1874. 644 Secrétaire.

Deux jolies Chansons nouvelles !

LE BEAU DANUBE BLEU ! 75 cts
(Beautiful Blue Danube)
Valse chantée de Strauss.
GENTIL PRINTEMPS ! ! 80 cts
(Spring ! Gentle Spring !) par Rivière.
A Vendre par
H. MORGAN,
16, rue la Fabrique.
18 mai 1874. 690

LA DECOUVERTE
DU
MISSISSIPPI

NOTICES SUR LES EXPLORATEURS

de SOTO, JOLLIET, MARQUETTE et de la SALLE, suivies du "Récit des voyages et découvertes de R. P. Marquette."

En vente à l'imprimerie A. COTÉ ET Cie, n. 41, rue Sainte-Anne, haute-ville, Québec.
Prix : 25 cts. Tirage limité
4 juil. 1874.

Marchandises sèches.

NOUVEAUTÉS
VENANT D'ÊTRE REÇUES CHEZ
Glover, Fry et Cie.

Les genres les plus nouveaux et les plus fashionables en
Chapeaux garnis et autres,
Fleurs, Plumes, Oiseaux, Plumets,
Tulles, Garnitures, Dentelles,
Gilets, Cols et Manchettes, Dolmans,
Polonaises brodées, Costumes, etc.

ET OFFES A ROBES (dits)
Home Spun Shetland, Cheviots,
Helvetyan, Serge, etc., etc.
Garnitures pour robes en grande variété

Ils ont aussi reçu leur assortiment d'automne en Caoutchoucs, Galoches et Bas de laine écossaise en noir et pour dames, messieurs et enfants. Lainages tricotés canadiens et écossais, Flanelles, Couvertes, et autres articles de maison.

Parcelle excellente, assortie et de 1re qualité d'Angleterre.
Etoffes de fantaisie pour habits d'automne.

GLOVER FRY ET Cie.
sept. 1874. 1037

UNE CARTE.

Commercial House.

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et leurs pratiques que l'agrandissement et les changements qu'ils font subir à leur établissement seront complétés dans peu de jours, et qu'alors ils étaleront un assortiment immense de Nouveautés de printemps de toutes les genres, y compris une grande variété de Tapis (patrons nouveaux), Draperies, Fenêtres, Prélarts, etc.

BEHAN BROTHERS.
22 avril 1874 375

DAVIDSON & HORAN,
IMPORTATEURS DE
NOUVEAUTÉS
No 10, rue et faubourg Saint-Jean,
ET
No 5, COTE DU PASSAGE, LEVIS.

Informent leurs amis et le public en général qu'ils reçoivent ces jours-ci, par les steamers qui arrivent chaque semaine de Portland, un assortiment complet de Marchandises de Goût et d'Elégance, se composant de toutes les nouveautés de la saison.

Et ils ne font et offrent que sur le PRINCIPE STRICT DU COMPTANT, sont en état d'offrir en vente de ces marchandises à aussi bas prix qu'aucune autre maison de commerce de la ville. Leur longue expérience et leur connaissance de la ligne du commerce, leur donnent l'assurance qu'ils pourront satisfaire hautement le public et mériter une part considérable des faveurs du public.

Québec, 8 avril 1874. 289

EAU DE COLOGNE,
Vinaigre de Toilette, etc.

Nous venons de recevoir et offrons en vente en gros et en détail :

Eau de Cologne (Jean-Marie Farina.)
Double et Triple Extrait (L. T. Piver)
Vinaigre de Toilette (Jean Vincent Bully).
Mons-Bonnet.
Lait Antéphélique.
Eau Dentifrice.
Huile Philocome.
Lotion Anti-Cariétique.
Esprit Minéral Zuecard.

JOS. HAMEL et FRÈRES,
Rue Sous-le-Fort.

N. B.—Jusqu'à nouvel avis notre établissement rue Sous-le-Fort, sera fermé à 6½ heures P. M. les samedis, et à 7 heures P. M. les autres jours de la semaine.
4 juil. 1874. 775

GIBBS & COURSOLLE
SOLLICITEURS DE
Brevets d'Invention,
No. 63, RUE SPARKS,
[Boîte 461, B. P.] OTTAWA.

Se chargent de tout ce qui se rattache à l'obtention des brevets, à l'enregistrement des marques de commerce et de bois, des dessins de fabrique et droits d'auteur, des caveats, etc., etc.

Spécifications et dessins préparés sous le plus court délai possible, et à des taux très-bas. Poursuites pour infraction des droits des inventeurs; prolongation et ré-émission de brevets obtenus; cessions préparées et enregistrées, etc.

Brevets obtenus en Français et en Anglais, ainsi qu'aux Etats-Unis et en Europe.

Ils se chargent de transiger les affaires de toutes espèces avec les Départements Publics.
7 sept. 1874. 1078

Propriétés à vendre, situées sur la rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

A vendre, deux emplacements connus sous les désavantageux numéros pour le commerce, formant le coin des rues Saint-Joseph et Grant, mesurant 81 pieds de front sur la rue Saint-Joseph et environ 50 pieds de profondeur sur la rue Grant ; avec en dessus et en dessous, en bois dessin construites. Titres incontestable. Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux, au propriétaire.

Québec, 21 oct. 1871. THOMAS DAVIS.
1246-6f 4ps

Huitres ! Huitres !

Par le steamer *Alpha*, venu directement de Summerside :

47 BARILS Huitres fraîches de Malpèque venant d'être reçues.
En vente par
JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
15 oct. 1874. 1219 Québec.

PIANOS FORTES.

Venant d'être reçu et en vente au n. 5, rue La Fabrique, H. V., une consignation de Pianos Forte à Unge, excellents et élégamment finis, manufacturés par Dicks et Cie, Londres, Angleterre. Ces pianos sont fabriqués sur un plan supérieur, leur Ton est d'une richesse complète, ils sont spécialement adaptés à ce climat. Une garantie sera donnée avec chaque instrument.

W. S. PARKE ET Cie.,
24 sept. 1874. 1121 No. 5, rue La Fabrique.

HARENGS DU LABRADOR.

HARENGS DU LABRADOR FRAIS, No. 1, reçus hier.

En vente chez
JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
14 oct. 1874. 1209 Québec.

W. S. PARKE ET Cie.,

DÉPOT DE MEUBLES DE QUÉBEC,

No. 5, rue La Fabrique.

Nous avons maintenant en mains un assortiment très-considérable et varié de meubles nouveaux de Boston, New-York et Vermont, comprenant : Meubles de chambres à coucher complet depuis $40 jusqu'à $60, Meubles de salon, depuis $30 en velours, une grande variété de Chaises et Couchettes, Pupitres de bureau et de Pharmaciens, Chaises berçantes et en tapisserie, Chaises de bureau, Cheminées en grande variété, Buffets, Commodes faites spécialement pour dames filles fréquentant les couvents, Lits en cuir, Matelas de toutes les grandeurs en maison en faits à ordre, Miroirs, Verres coupés et passés et Canapés.

On peut trouver tout ce qu'exige un ameublement complet au n. 5, rue La Fabrique.

1 sept. 1874. 1088 W. S. PARKE ET Cie.

EMILE JACOT,

ETABLIE EN 1860,

37, rue de la Couronne,
SAINT-ROCH.

GRAND ENTREPOT
DE
MONTRES ET BIJOUTERIES
DE
TOUTES DESCRIPTIONS.

Les ventes se continuent à une GRANDE RÉDUCTION. Tous les jours un grand nombre d'acheteurs profitent de cette rare chance et font de TRÈS-BONS MARCHÉS.

Chez EMILE JACOT,
37, rue de la Couronne, Saint-Roch.
3 nov. 1874. 1340 12m-24oct.

COMPAGNIE DU RICHELIEU

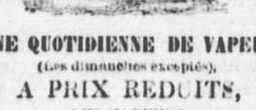

LIGNE QUOTIDIENNE DE VAPEURS,
(Les dimanches exceptés),
A PRIX REDUITS,
LES VAPEURS
"QUEBEC" et "MONTREAL,"

Partiront du quai Napoléon à 4 P. M.

Québec à Montréal (couper et lit compris)... $2.00
" Batiscan " 0.75
" Trois-Rivières " 1.00
" Sorel " 1.25
Pont..... 0.25
Fret 50 pour cent au dessous du tarif.

A. DESFORGES,
Agent.
Bureau de la Compagnie du Richelieu,
Québec, 3 nov. 1874. 13-5

TRAVERSE DU GRAND TRONC

Jusqu'à nouvel avis, le vapeur *ST. GEORGE*, capitaine Lamontagne, fera la traverse du fleuve, comme ci-dessous :

LAISSERA QUÉBEC.	LAISSERA LA POINTE-LÉVIS.
7.30 A. M.—Train de la malle pour la Rivière du Loup.	7.45 A. M.—Train de la malle de la Rivière du Loup.
11.30—Train express pour Montréal.	6.00 Train express de Montréal.
6.45 P. M.—Train de la malle pour Montréal.	7.00 P. M.—Train de la malle de la Rivière du Loup.

Voyez les intermédiaires pour le fret

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie de navigation à vapeur du Saint-Laurent, Quai Saint-André.

A. GABOURY,
3 nov. 1874 1317 Secrétaire

CIE. DE STEAMERS
UNION.

NOUVELLE LIGNE
ENTRE
QUÉBEC ET MONTRÉAL

LES MAGNIFIQUES STEAMERS

ABYSSINIAN,
CAPT. NORMAND PAULET,
ET
ATHENIAN,
CAPT. E. C. WURTELE,

Laisseront le quai

CANADA.

QUEBEC, 11 NOVEMBRE 1874.

La presse continue à s'occuper du procès Lépine et les feuilles qui soutiennent le cabinet McKenzie se prononcent décidément en faveur du pardon et de l'amnistie.

L'*Advertizer*, de London, s'exprime ainsi :

« Quelques-uns des journaux d'Ontario ont pris la position qu'en accordant un sursis à Lépine, à la demande du gouvernement canadien, ce sera prouver que l'offre du gouvernement d'Ontario pour l'appréhension de Riel était une *blague*. Il n'y a aucune justice dans cette conclusion. Au temps que M. Blake et ses collègues offraient une récompense de $5000, ils n'étaient pas en position de savoir que Sir John A. Macdonald, le premier ministre de la Puissance d'alors, donnait de l'argent à Riel et à Lépine pour les tenir loin. Avant que Lépine eût été mis en jugement, l'enquête faite devant le comité du Nord-Ouest avait établi que la foi du peuple canadien était virtuellement engagée par les promesses de Sir John A. Macdonald et de Sir George Cartier en faveur d'une amnistie générale pour toutes les offenses commises dans le Nord-Ouest. L'administration *actuelle ne déshonorera pas le pays en suivant une ligne de conduite de déception*, comme celle que l'on a prouvée contre son prédécesseur. La condamnation de Lépine a été obtenue devant un tribunal compétent, et ses propres compatriotes se sont unis pour reconnaître qu'il était coupable d'un crime injustifiable. Ainsi, a été montré le respect pour la loi même par ceux qui admiraient personnellement le prisonnier et sympathisaient avec lui. Honneur donc aux jurés français qui ont enseveli leurs préjugés et déclaré unanimement Lépine coupable. Un seul d'entre eux eût pu empêcher ce verdict ; mais ils se sont accordés sur la preuve, espérant qu'on ne rejetterait pas leur demande de pardon en faveur du prisonnier. Un acquiescement généreux à leur recommandation fera honneur à l'Exécutif, de même qu'un refus comporterait une dureté sans nécessité qui paierait pauvrement leur expression de foi dans la miséricorde aussi bien que dans la justice des usages britanniques.

» L'action du gouvernement d'Ontario, en offrant une récompense, n'avait pas pour objet le sang d'un individu ; c'était un protêt contre la malhonnêteté d'un ministre de la justice, qui n'était pas à la hauteur de ses devoirs et qui trompa honteusement et les criminels et le public corrompant, un moment, les accusés pour les faire évader, et ensuite, « jurant pour Dieu son désir de leur » mettre la main dessus. » Les citoyens de Québec montrent un goût tout au moins douteux en faisant des assemblées d'indignation dans le but d'exercer une pression politique pour assurer la commutation de la sentence. La clémence ne peut être accordée que comme faveur à une portion de la population dont les sympathies lui font embrasser une certaine vue de la question, et comme accomplissement de la promesse faite par le dernier gouvernement. Les questions politiques devraient être entièrement séparées de celle-ci. Nous sommes content de voir que les principaux organes des deux partis dans Ontario se rangent du côté de la douceur et que le petit nombre des plus indiscrets s'efforcent de jeter des obstacles sur la voie d'une conclusion finale et paisible de la question irritante de la rébellion du Nord-Ouest. »

Nous avons déjà expliqué sous quelles circonstances a eu lieu l'assemblée de Québec, il est inutile d'y revenir ; mais nous n'en sommes pas moins reconnaissants pour ces expressions de sympathie et de ce désir si généreusement exprimé de mettre fin à cette lamentable irritation qui dure depuis quatre ans.

Le *Daily Ontario* parle à peu près dans le même sens et justifie même le gouvernement provisoire de Riel. Après avoir expliqué les motifs de sympathie des habitants du Bas-Canada pour les Manitobains, motifs de religion, motifs de nationalité, etc., il ajoute :

« Leurs compatriotes et coreligionnaires du Nord-Ouest ont demandé qu'on leur accordât des *better terms*, et qu'on les consultât avant de les transférer au gouvernement canadien et qu'on les plaçât sous une autorité dont ils connaissaient peu les doctrines politiques, et dont ce qu'ils connaissaient ne se présentait pas sous un favorable aspect. A ce point de vue, il serait audacieux l'homme qui leur ferait des reproches. Nous pouvons, sans un grand effort d'imagination, nous mettre à leur place. Supposons, par exemple, que M. Disraëli vende le Canada à la Russie, sans le consulter, et que le Czar envoie dans ce pays son représentant, investi de son autorité et tenant dans ses mains le prix de vente par Sa Majesté. Que feraient les Canadiens ? La réponse n'est pas douteuse. Non pas une fraction seulement, mais tout le peuple se révolterait et son premier mouvement serait d'établir un gouvernement provisoire. C'est ce qu'ont fait les Métis de Manitoba, et, pour nous, nous devons convenir qu'ils ont bien fait. Ayant établi ce que nous appelons un gouvernement, et ayant appelé à sa défense des volontaires, ce ne serait pas, suivant nous, un long effort d'autorité, pour en affirmer la parfaite légalité, tant qu'il existe. Le gouvernement étant ainsi établi et organisé, avec ses avant-postes suffisamment formés, au moins pour repousser l'approche du représentant russe, il serait difficile, après cela, pour des mortels ordinaires, qui ne seraient pas inspirés par un sentiment élevé, de l'injustice personnelle et la pompe et les circonstances de la position, de dire ce que ce peuple ne se croirait pas compétent à accomplir.

» La culture supérieure de notre population pourrait peut-être prévenir des outrages comme le meurtre de Scott—nous disons peut-être—; mais il n'est pas du tout certain que nous n'eussions pas commis un crime semblable et même plus grand, et si nous supposons le triomphe final de la rébellion, on n'eût pas même, un moment, pensé à l'accusation de meurtre. C'est pourquoi, sans poursuivre plus loin cet argument, nous pouvons prendre la position qu'il y a plus de parties au crime que Louis Riel et Lépine. Ceux qui ont essayé de faire de Manitoba une portion du Canada, sans s'être d'abord entendus avec ses habitants, en sont, en partie, responsables. Tout naturellement, nous voulons parler de Sir John A. Macdonald et de ses collègues. Par l'attitude que les Canadiens-Français ont prise, nous pouvons supposer que ces faits concourent largement à mouler leur sympathie. Ce serait une dure conclusion que celle qui ferait des Français, du Bas-Canada, des hommes déloyaux au gouvernement canadien ou indifférents à la suprématie de la loi britannique. Les partisans de feu Sir George Cartier prétendent qu'une amnistie a été promise par Sir George et que l'on doit tenir les promesses faites aux coupables. Aller plus loin serait les conduire à des embarras. Le parti rouge, d'un autre côté, sans excuser Riel ou accuser le gouvernement de mauvaise foi, demande une amnistie générale aux matières de politique. C'est là aussi une position sûre qui ne manque pas de force et met, de côté, les motifs inférieurs, s'il en existe. Le gouvernement du jour ne peut avoir d'autre but que celui de *revendiquer la loi qui est pleinement* satisfaite dans le cas de Lépine. On le traitera, sans doute, avec douceur. On lui donnera, probablement, un sursis et on le mettra, ensuite, en liberté. Bien peu demanderont sa vie. »

Nous donnons plus loin l'article du *Herald*, de Montréal, sur la même question.

Nouvelles generales.

M. F. X. Méthot, député de Nicolet, est à Québec.

—

Nous apprenons que, lundi dernier, à Terreneuve, était le jour de la nomination des candidats pour l'Assemblée législative. Louis Tessier, M. Pilon et Polk J. Scott, adversaires du gouvernement actuel, ont été élus par acclamation pour Saint-Jean-Ouest. MM. Bennett, Collins et Drover nommés sans opposition pour Plascentia. D'autres élections auront lieu aujourd'hui.

—

M. Bellingham, député d'Argenteuil, est arrivé, lundi, d'Angleterre, sur le vapeur *Polynesian*.

—

On écrit de Kingston, en date du 7 novembre, que l'élection de M. Shirley, pour Addington, doit encore être protestée par M. Waggoner, le candidat défait.

—

On mande d'Outaouais, à la date du 7 novembre, que les rapports du trafic des chemins de fer, pour le mois de septembre 1874, indiquent une augmentation de $1,936 pour le Saint-Laurent et Outaouais, $44,603 pour le Grand Tronc, et $6,721 pour l'Intercolonial, sur le mois correspondant de l'année 1873, et un décroissement de $143,474 pour le chemin de fer Great Western, durant la même période. Il y a une baisse d'à peu près $100,000 sur le rapport du trafic total pour le mois.

—

Le *Canada Gazette* constate que l'état des revenus et des dépenses de la Puissance pour le mois d'octobre indique : revenu, $3,127,166,77 ; dépenses $145,239.67 ; surplus, $1,981,927.10.

—

Le département des Travaux Publics publie un avertissement pour la construction de la branche du chemin de fer Pacifique sur la Baie Georgienne ; cet avertissement aura effet jusqu'au 21 décembre prochain. Avis est aussi donné que dans le mois de janvier, ou à peu près vers ce temps, des propositions seront reçues pour la construction d'un agrandissement au Canal Lachine, ainsi que pour la construction du Canal de la Baie Verte.

—

La *Gazette du Midi* croit savoir qu'il s'agit du prochain établissement, à Marseille, d'un hôtel uniquement réservé aux nombreux évêques, ecclésiastiques et religieux de passage, se rendant soit à Rome, soit dans les missions étrangères. Déjà un beau local est acheté, près de la gare ; il forme une île entière de maisons, et il ne faudra pas de longs travaux pour l'installer selon sa destination. On parle même d'une maison de campagne dans laquelle les prélats et les prêtres fatigués ou malades pourraient faire une station et prendre un repos nécessaire.

L'amnistie.

Après avoir résumé les faits de la malheureuse affaire du Nord-Ouest, le *Herald* les apprécie à un point de vue indépendant et conclut à l'amnistie.

« Ceci nous amène à dire que ceux qui désirent une solution miséricordieuse et complète de ce difficile problème, de façon à avoir finalement l'assentiment de tous les gens, ne doivent pas avoir recours à un langage violent ou à de fausses représentations, mais à des raisons d'Etat. C'est une folie d'ignorer, et pis encore d'augmenter la difficulté que doit éprouver tout ministère à envisager cette question ; mais surtout un ministère qui, outre les obstacles naturels que rencontre un règlement raisonnable, a encore des nouveaux obstacles créés par les incertitudes et les contradictions de ceux sous l'administration desquels le trouble a commencé et qui n'ont pas osé y mettre fin. Nous sommes heureux de voir que le sentiment de la responsabilité que doivent prendre ceux qui traitent le sujet, a été manifesté à quelques exceptions près, par les écrivains dans la presse et les orateurs qui se sont prononcés en faveur d'une amnistie ; et pour notre part, nous croyons à propos de dire que le temps est arrivé où nos hommes d'état devront s'appliquer à trouver le moyen le plus acceptable d'obtenir une amnistie.

» Autant que nous pouvons en juger par les assertions de la presse d'Ontario, le sentiment public là ne s'appuie pas sur un désir de vengeance. Il désirait affirmer la suprématie de la loi ; mais il tient compte aussi de toutes les circonstances qui sans doute ont induit le jury à recommander Lépine à la clémence, et il seconde cordialement cette recommandation. La presse libérale, y compris le *Globe*, semble être unanime sur ce point, et puisque l'on reconnaît que l'on devrait pardonner à ceux concernés dans l'offense, nous pensons que l'on admettra bientôt qu'il sera sage de rendre entier et complet l'oubli, et de ne pas faire nombre de procès qui ne peuvent avoir aucun autre résultat que de prolonger une agitation très-pénible .....

..... »

Après avoir cité une phrase du *Globe*, notre confrère continue :

« Mais ceci nous impressionne moins que les raisons exposées dans le *Canadian Monthly* par un écrivain de grande capacité et de talent, que virtuellement une amnistie fut promise par l'ancien gouvernement pour ces affreuses exécutions aussi bien que pour l'insurrection, et que le gouvernement actuel, en cela aussi bien qu'en toute autre chose, est lié par les obligations de ses prédécesseurs, autant qu'il est possible de les remplir. L'ex gouvernement prétendit, comme il appert par le Livre Bleu Parlementaire, que le gouvernement Impérial *seul pouvait accorder l'amnistie.*

» Que cela soit exact, tout en tenant compte des difficultés sur la voie, nous croyons cependant que l'obligation contractée oblige de bonne foi. Il n'y a pas de preuve d'une promesse réelle, verbale ou écrite. Il y a même jusqu'à un certain point preuve que ces promesses furent plutôt refusées que faites. Mais la promesse publique par l'archevêque Taché, agissant comme agent du gouvernement de la Puissance, liait ce gouvernement après qu'il en eut connaissance, à moins et jusqu'à ce qu'il l'ait retirée publiquement ; et nous ne trouvons pas la preuve qu'il ait agi de la sorte, tandis que nous constatons qu'il a remercié le prélat pour ses services.

» De différentes autres manières, tandis que le gouvernement s'est efforcé de faire naître dans le Bas-Canada l'impression que l'on était disposé à passer l'éponge sur les crimes aussi bien que sur les bévues du gouvernement provisoire, ses actes publics prouvent d'une manière remarquable la promesse de l'archevêque. Ces faits tout à fait inconnus ou très-peu connus avant l'enquête parlementaire de la dernière session—étaient inconnus pendant la dernière session ; mais ils ont complètement changé l'aspect de l'affaire quant à ce qui concerne les chefs du gouvernement. Sans prétendre les énumérer, nous pouvons dire que l'un des plus remarquables actes auxquels nous faisons allusion, a été de traiter avec le gouvernement provisoire, non seulement à Outaouais, pour la pacification du pays par l'acceptation de la liste des droits, mais subséquemment pour l'entrée paisible des troupes de Sir G. Wolseley.

» Le ministère était libre de traiter les insurgés comme des criminels, d'entrer dans le territoire de force, et ensuite de soumettre ceux qu'il trouvait là à des procédures légales pour les offenses qu'ils auraient commises. Mais on demanda et on obtint le consentement à ce que Sir Garnet prît possession paisiblement, tandis que tous ceux qui se sentaient compromis, pouvaient se retirer ou résister.

» Après que le gouvernement provisoire fut dissous, encore on ratifia la promesse faite par l'archevêque aux délinquants individuellement, en acceptant volontiers l'aide de quelques uns d'entre eux contre l'invasion fénienne, et par sa rencontre amicale non répudiée et la poignée de mains que, après l'invasion, et en reconnaissance de sa bonne conduite en cette occasion, le lieutenant-gouverneur Archibald accorda à Riel. Et on ratifia la promesse par l'offre de la part de Sir John A. Macdonald d'une forte somme d'argent pour engager Riel à laisser le pays—conduite évidemment incompatible avec les devoirs d'un Ministre de la Justice, dans le cas d'un homme qu'il considérait encore sujet à une punition pour une offense notoire.

» Pour les raisons précédentes nous avons peu de doute que la conduite la plus juste et, conséquemment, la plus large dans la crise actuelle, est de disposer de l'affaire complètement et finalement ; mais à ceux que l'on peut regarder comme spécialement intéressés à ce règlement, nous recommandons la modération et plus de patience. Ils ne peuvent fermer les yeux sur les difficultés qui ont empêché l'accomplissement, pendant plusieurs années sous l'ancien gouvernement, d'une mesure que sans doute ce gouvernement eut complétée avec plaisir s'il avait eu le courage nécessaire. Ils sont tenus de donner au gouvernement actuel crédit pour son désir d'arriver à une conclusion juste et satisfaisante qui, nous pouvons le dire, ne perdra pas de sa valeur, parce qu'elle sera obtenue par la voie régulière de la légalité. »

—Traduction de l'*Evénement*.

L'hon. M. Malhiot, sénateur pour la division de la Vallière, est décédé, dimanche, à la Pointe-du-Lac.

Il était seigneur de Verchères. Jusqu'à la confédération, il représenta la division de Shawinegan au Conseil législatif. Il fut appelé au sénat, en 1867.

L'Emigration aux Etats-Unis.

On écrit de Londres :

« Parmi le grand nombre d'émigrants qui vont annuellement s'établir aux Etats-Unis, environ 77 p. c. débarquent à New York. Un rapport tout récent du consul Archibald nous apprend que depuis l'établissement de la commission d'immigration (en 1847), il a aidé au passage de cinq millions deux cents cinquante mille immigrants, soit en moyenne 200 mille par an. Il en est arrivé d'Allemagne et des Etats scandinaves deux millions 219 mille ; d'Irlande, un million 933 mille 915 ; d'autres pays, un million 48 mille 431. Les allemands et les irlandais témoignent d'une grande répugnance pour les Etats à esclaves. Moins de quatre et demi pour cent d'Irlandais, dit le consul, et seulement six pour cent d'Allemands se sont établis au sud du Potomac et l'Ohio.

» Treize Irlandais contre un Allemand gagnent les régions manufacturières de l'est. Trois Allemands contre un Irlandais préfèrent la région agricole du centre, de l'ouest et des Etats de l'est du Mississipi. L'année dernière, le flot de l'immigration s'est trouvé réduit tempérairement par suite de la crise ou panique monétaire. Mais dans le cours de l'année précédente, le nombre des immigrants a été plus considérable qu'à aucune époque connue. A New-York seulement il en a débarqué 307,334.

Une curieuse question s'est élevée au sujet de la masse de numéraire importée dans l'Union par cette classe d'individus. On a calculé que 48 dollars par tête serait un chiffre approximatif. Mais en comptant sur le pied de 50 dollars, on trouverait que les immigrants n'ont pas importé moins de 444 millions de dollars.

Toutefois, la véritable valeur des masses qui émigrent de l'Irlande repose sur leur travail bien plus que sur le numéraire. Ainsi que le remarque le consul général, la quantité de main-d'œuvre excède la demande actuelle. Aussi nous pouvons nous attendre à voir diminuer avant peu le nombre de gens qui, n'ayant pas réussi dans l'ancien monde, vont chercher fortune dans le nouveau.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Service général.

DÉPÊCHE DE CE MATIN.

ANGLETERRE.

Londres, 9 nov.

Le maréchal Bazaine et sa femme, sous le nom de Lanena, sont partis de Southampton, sur le vapeur *Nera*, de la malle royale.

A la procession du lord maire, deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées, dans la foule.

Une dépêche spéciale rapporte au *Standard* que 10,000 hommes de troupes républicaines ont été concentrés aux approches d'Alton, pour secourir la ville, mais les carlistes occupent les passages intermédiaires en grand nombre.

Le correspondant parisien du *Times* lui télégraphie qu'un schisme est imminent, dans l'Eglise réformée de France.

Le ministre de l'Instruction Publique a refusé hier, de reconnaître sa décision contre la légalité des consistoires élus par la branche libérale de l'Eglise qui refuse d'accepter la confession de foi prorogée par le Synode de 1872. Les libéraux reclament le droit de former une Eglise séparée ayant un droit égal à être reconnue par l'Etat.

Le cabinet français considérera et finalement décidera la question.

—

FRANCE.

Paris, 10 nov.

A cause de ses opinions royalistes et religieuses M. Cauffald, professeur nouvellement nommé à l'Ecole de médecine de cette ville, a été empêché de donner son cours par les cris insultants des étudiants.

—

ITALIE.

Rome, 9 nov.

Les rapports officiels confirment pleinement le succès du gouvernement aux élections.

Dans 500 districts, 350 candidats du gouvernement ont été élus.

—

ALLEMAGNE.

Berlin, 9 nov.

Le gouvernement a intenté une action devant la cour ecclésiastique contre l'évêque Padeborn et a présenté une demande de déposition. L'évêque a refusé de faire une défense ou de prendre avis des procédures.

—

AUTRICHE.

Vienne, 9 nov.

Des journaux semi-officiels disent que l'Autriche ne fera accéder la réponse à la dernière dépêche de Russie, mais conclura immédiatement une convention commerciale avec la Roumanie.

La Turquie est troublée par l'aveuglement de ses souverains. Les Empereurs alliés se sont engagés, en conséquence, à consolider et à affermir les Principautés danubiennes qui, advenant une catastrophe générale, formerait le centre d'une combinaison nouvelle.

—

ESPAGNE.

Madrid, 9 nov.

Les autorités municipales de Seville offrent une récompense de $10,000 pour le recouvrement de la grande pépite d'or de St. Antoine, qui a été enlevée de la cathédrale de cette ville.

COUR DE POLICE.

Audience du 11 nov.

Devant le juge Doucet.

La cause du Percepteur du Revenu, contre Prudent Gervais, pour vente de liqueurs enivrantes sans licence, est renvoyée, faute de preuve.

Cinq causes du Percepteur du Revenu, contre autant de défendeurs, pour vente de liqueurs enivrantes sans licence, sont appelées. Trois défendeurs plaident coupables et sont condamnés à $20 d'amende et les frais, chacun, ou à trois mois de prison, et les plaintes des deux autres sont continuées à un jour ultérieur pour la preuve.

COUR DU RECORDER.

Audience du 11 nov.

Ivresse.

Thomas Hughes, trouvé ivre et flânant, dans le quartier Montcalm, est condamné à un mois de prison.

Thomas Burke, trouvé ivre, dans la rue Margaret, a été condamné à $1 d'amende et les frais, ou à huit jours de prison.

Louis Mathieu, trouvé ivre, dans la rue Lacroix, a été condamné à un mois de prison.

Jean-B. Germain, de Saint-Sauveur, trouvé ivre dans la rue Saint-Roch, a été réprimandé et chapitré.

Jacques Bureau, du lac Saint-Jean, trouvé ivre et chahutant les passants, dans la rue Saint-Paul, a été condamné à quinze jours de prison.

Joseph Moreau, vieux délinquant, trouvé ivre, dans la rue Saint-Paul, a été condamné à un mois de prison.

NOUVELLES DU BAS DU FLEUVE.

(Par le télégraphe.)

Pointe-aux-Pères, 11 nov

Temps clair et frais ; fort vent de sud-ouest. Pas de bâtiments en vue.

Rivière au-Renard, 11 nov.

Temps nuageux et frais ; léger vent de l'ouest. Plusieurs bâtiments descendent le fleuve, ce matin. Le vapeur *Express* d'ascend le fleuve à sept heures et quarante minutes. Une goélette est au quai.

L'Islet, 11 nov.

Temps nuageux et frais ; léger vent de l'est. Le vapeur *Miramichi*, venant de Québec, est arrivé à huit heures et quinze minutes, ce matin.

Rivière-du-Loup, 11 nov.

Temps très-brumeux et doux ; léger vent de l'ouest. Deux bâtiments descendent le fleuve. Le vapeur *Rocket* est au quai.

Pointe-au-Pic, 11 nov.

Temps nuageux et frais ; fort vent de l'ouest. Pas de bâtiments en vue. Thermomètre, 38.

Cap Rosier, 11 nov.

Temps nuageux et frais ; léger vent de l'ouest. Thermomètre, 41. Un vapeur à trois mats s'en va à Gaspé.

Matane, 11 nov.

Temps pluvieux et frais ; forte brise de l'ouest. Pas de bâtiments en vue.

Gaspé, 11 nov.

Temps nuageux et frais ; léger vent de l'ouest. Pas de bâtiments en vue.

FAITS DIVERS.

—L'hiver paraît enfin décidé à s'établir au milieu de nous. Il s'annonce aujourd'hui sous ses dehors ordinaires : froid et neige. A midi, la neige commence à tomber avec une intensité qui nous semble de mauvais augure, si le soleil ne reprend pas énergiquement ses droits. Quoi qu'il en soit, nous aurions tort de nous plaindre de la température qui a été si splendide jusqu'à hier, et nous devons naturellement nous attendre aux coups du bonhomme hiver dont on connaît l'humeur peu agréable.

—Par suite d'un accident, dont nous ne connaissons pas la nature, arrivé sur la voie du Grand Tronc, les malles n'étaient pas encore arrivées à une heure et demie cette après-midi.

—Nous annonçons, dans une colonne, l'ouverture prochain, des cours de l'hiver sur les arts et l'industrie évènement qui doit intéresser à un haut degré la classe des artisans qui pourront y apprendre l'architecture, la géométrie, le dessin, etc., enfin tout ce qui leur est nécessaire de connaître dans leur profession. Nous ne saurions trop louer la société des arts et manufactures des efforts qu'elle fait pour l'avancement des arts libéraux en ce pays.

—Le *Chronicle*, de ce matin, dit qu'une madame Latouche, de Saint-Roch, a donné naissance à quatre enfants, hier.

—Un vol de $165 a été commis chez M. Giguère, au coin des rues Saint-Jean et Sainte-Claire, faubourg Saint-Jean, dimanche dernier, pendant que la famille était absente. C'est le temps pour la police de faire bonne garde

—L'autre jour, on trouvait, dit-on, deux serpents dans une huître, à l'hôtel Déchêne. Hier, chez M. Bélanger, de la maison Bélanger et Gariépy, on a trouvé, dans une grosse huître malpèque, deux poissons, dont l'un de 7 pouces et l'autre de 5. L'un d'eux ressemble beaucoup à une petite anguille. Nous sommes convaincu que désormais on y regardera de près, avant d'avaler une huître.

—Lundi soir, Mlle Smith, sœur du Rév. M. Smith de Georgeville, a eu un grave accident à Québec-sud, en se rendant au convoi du chemin. Elle venait de laisser le vapeur de la traverse lorsqu'elle rencontra une ouverture dans le quai de 10 à 12 pieds que l'obscurité l'empêcha d'apercevoir et y tomba lourdement. Elle y serait morte infailliblement si un passager ne fut venu à temps l'en retirer. Le quai ordinaire du Grand-Tronc était occupé, ce soir là, par le *Pomeroy* et le *Saint-George* avait été obligé de déposer ses passagers au quai voisin où l'obscurité était complète. La raison peut être bonne, mais ce changement de débarcadère toutefois, aurait pu être fatal. Ce qui prouve qu'on ne saurait prendre trop de précautions, surtout pendant les nuits noires de l'automne.

—Un nommé Reilly, de Lévis, a été arrêté, à Québec par les agents de police Skeffington et Bolger, pour avoir volé $150 au préjudice de son beau-frère. Ce dernier, cependant, après l'arrestation, n'a pas voulu porter plainte contre lui, et en conséquence Reilly a été relâché. C'est l'amour des bijoux qui a perdu Reilly, évidemment, puisque quand on l'a arrêté on a trouvé sur lui, au lieu d'argent, des montres, des chaînes etc. Il en était chargé.

—A une assemblée du Conseil de Ville, une motion sera faite, ayant pour objet de forcer la compagnie du Grand Tronc d'éloigner ses lignes de Wellington, à l'exception de la route principale, ou de bâtir un pont ou un tunnel.

—Le capitaine Brown a raconté une scène émouvante qui a eu lieu dans le vapeur *Polynesian*, pendant la traversée de Liverpool et Québec.

Au milieu de l'océan, un des passagers d'entrepont se montra si excité, que l'on jugea prudent d'user de violence pour l'empêcher de monter sur le pont. Le lendemain, il était calme et lui accorda sa liberté de mouvement, mais à la nuit on crut qu'il valait mieux le faire descendre dans l'entrepont.

Deux hommes de l'équipage allèrent le chercher et le trouvèrent assis sur le plat-bord du bâtiment et faisant mine de sauter à l'eau. Il se précipitèrent, sur lui, mais il exhiba un couteau et en frappa plusieurs fois l'un d'eux. Le troisième officier vint à leur rescousse, mais le fou qui était robuste se dégagea de ses mains et se jeta à l'eau. Le malheureux disparut et on ne put le sauver. C'est un écossais du nom de James Lochead. Le blessé a été un moment en danger de mort, mais grâce aux bons soins qui lui ont été prodigués par le Dr. Benson Baker le chirurgien du vapeur, et le Dr. F. W. Campbell de Montreal, il est maintenant hors de danger.

—Nous apprenons de Saint-Jean, N. B., que des négociations ont lieu, entre M. Henry Hogan, de Montréal, et les actionnaires de la compagnie Victoria Hall, pour l'achat de l'hôtel et de l'ameublement. M. Hogan offre $15,000 ; les directeurs demandent $20,000.

—Plusieurs manufactures de chaussures ne travaillent que pendant les deux tiers du temps à Montréal.

—On écrit d'Halifax, à la date du 7 novembre, que l'on entretient certaines craintes que les mineurs en grève dans le comté de Pictou, vont commettre des actes de violence.

—On dit qu'une certaine institution banquière, à Outaouais, s'est occupée, depuis quelque temps, de la tâche désagréable de constater combien d'argent lui avait été volé par un de ses commis infidèles, qui s'est dernièrement esquivé, et que l'on suppose maintenant en Europe. Il paraît que, aussitôt qu'on s'aperçut qu'il avait pris la fuite, on examina ses livres et que tout, jusqu'au dernier centin, fut trouvé correct. Des recherches ultérieures menèrent à la découverte que de grosses sommes avaient été frauduleusement enlevées des voûtes. Pas un seul paquet de notes n'avait été enlevé en entier, mais des billets de divers montants avaient été soustraits aux différents paquets. Jusqu'à présent, on a découvert que pas moins de $3,000 manquent, avec la probabilité que de nouvelles recherches révèleront de nouveaux deficits. Les détectives, en Angleterre, ont été mis à sa poursuite, et l'on peut s'attendre à le voir arrêté à chaque moment. Ses amis, qui sont des gens très-respectables, sont dans un grand trouble à cause du déshonneur que cette affaire leur cause. Il paraît que le coupable s'est réfugié en Suisse, comme il ne peut être ramené de ce pays pour une semblable offense.

—On écrit de Halifax, N. E, en date du 7 novembre, que les revenus des douanes, à Charlottetown, se sont accrus, durant les quatre derniers mois, de plus de 100 par cent sur la période correspondante de l'année dernière, le montant étant, en 1874, de $1,141,771.

—Le fonds public de péage de Brantford, ainsi que les chemins de Hamilton et Brandford, et de Brantford et London ont été pris en soin par le département des Travaux Publics.

—Nous lisons ce qui suit, dans le *Weekly British Colonist*, de Victoria, Colombie britannique :

« M. R. Glenn et R. Cullen laissèrent Omineca, le 2 juillet, pour Dease Creek. Ils atteignirent les fourches de la rivière Skeena et là rejoignirent le convoi des colis de Reid Aleck, en route pour Cassiar. A Kispyox les Indiens tirèrent sur M. Glenn et Aleck, et firent les efforts pour arrêter le convoi. Cullen et Glenn partirent alors avec un cheval, chargé de provisions et de couvertes.

» Ils voyagèrent ensemble pendant 6 jours, et ne s'accordant pas alors sur la route à poursuivre, ils se séparèrent, Glenn abandonnant le cheval à Cullen et prenant un paquet sur son dos. Ils croyaient n'être qu'à 100 milles de la rivière Stickeen ; mais en réalité ils en étaient éloignés de 260 milles. Glenn mit 12 jours à atteindre la rivière Stickeen. Pendant six jours il n'eut pour toute nourriture qu'un bol de fèves et une poignée d'orge.

» Il rendit compte du convoi des colis à M. Sullivan, mais on n'en tint aucun compte, lorsque M. Humphreys offrit de ramener le convoi et de sauver Cullen pour la somme de $250 ; mais, cette petite somme d'argent lui fut refusée, et le convoi, après avoir abandonné graduellement les colis et leurs animaux, fut très-heureux de pouvoir s'en tirer, la vie sauve. On n'a pas entendu parler de Cullen depuis. Il est probablement mort de faim, ou, s'il revint sur ses pas, il a dû s'égarer, attendu que les indications de la route n'étaient pas ce qu'elles auraient dû être. »

JUSTINIEN ROXAS L'HOMME LE PLUS AGÉ DE NOTRE TEMPS.—On lit dans le *Journal de Florence* :

« Le curé de Santa-Cruz (Californie), vient de faire parvenir à notre saint-père le Pape, par l'intermédiaire de Son Eminence le cardinal Franchi, préfet de la Propagande, la photographie d'un Indien qui vit encore et qui est arrivé à l'âge fabuleux de cent-vingt-deux ans. Au bas de la photographie, on lit ces mots écrit en espagnol par l'Indien lui-même : « Moi, Justinien Roxas, de cent-vingt-deux ans, je souhaite au très-saint Pape de longues années de vie. »

» Rien de plus touchant que ce souhait de longévité adresse par l'homme le plus âgé peut-être de notre temps au Pape dont le pontificat a dépassé tous les autres en longueur.

» L'écriture du vieillard indien Roxas est assez ferme, droite comme les caractères gothiques et ressemblant quelque peu à celle du Saint-Père, quoique moins belle. Le curé de Santa-Cruz, don Joaquin Adam, ancien élève de la Propagande, déclare, dans sa lettre au cardinal Franchi, que le nommé Justinien Roxas, âgé de cent vingt-deux ans, né et baptisé dans la mission de Santa-Cruz, a effectivement écrit de sa propre main les lignes que nous avons rapportées plus haut, et pour constater l'âge de son paroissien, le curé a envoyé l'extrait de foi de baptême, telle qu'elle se trouve dans le premier registre des baptisés de la paroisse, sous le numéro 109 de la huitième page.

En voici le texte traduit de l'espagnol :

« Le 4 mars de l'an mil sept cent-quatre-vingt-douze, dans l'église de cette mission de Santa-Cruz, j'ai baptisé solennement un homme d'environ quarante ans, auquel j'ai donné le nom et prénom de Justinien Roxas. Son parrain fut François Flores, auquel j'ai fait connaître les obligations qui lui incombent par suite de sa parenté spirituelle ; et pour qu'il conste de cela, j'ai signé le même jour que ci-dessus : Fr. Isodoro Alonzo Salazar. »

Dans sa lettre au cardinal préfet de la Propagande, le curé atteste que l'Indien Roxas a toujours mené une vie exemplaire. Le dimanche, il se rend encore à la messe tout seul, appuyé sur son bâton.

Enfin le curé de Santa-Cruz prie son Eminence le cardinal Franchi d'obtenir la bénédiction apostolique pour le vieillard indien, qui appelle le Pape :

« Capitan de los Padres. »

HEURE DE LA MARÉE HAUTE.

	Nov.	Matin	Soir
		H. M.	H. M.
Lundi	9	6—22	6—38
Mardi	10	6—52	7— 7
Mercredi	11	7—24	7—38
Jeudi	12	7—55	8—11
Vendredi	13	8—27	8—44
Samedi	14	9— 1	9—18
Dimanche	15	9—38	10— 1

Le courant continue à monter 45 minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE.

Premier quartier de la lune, dimanche, le 16 nov., à 9 heures m. du soir.

JOHN O'DONOHOE,
Vis-à-vis la Banque Nationale.

BULLETIN COMMERCIAL

Montant perçu à la Douane, le 10 nov., dans le port de Québec, $5598 56

MARCHÉ DE NEW-YORK, 10 nov.

Or clos à 110¾.

Coton clos calme, à 14⅛ pour le moyen terrain.

Le marché à la fleur sans changement ; il en a été reçue 10,000 barils ; vendue 14000 barils, de superfine de l'état et de l'ouest de $4.00 à 4.50 ; de la commune et de la choisie extra de l'état de $4.70 à 5.60 ; et au extra de l'ouest, de $4.80 à 5.00 ; idem round hooped Ohio, de $5.00 à $6.00.

Fleur de seigle ferme, de $4.10 à 5.25.

Blé clos ferme ; il en a été reçu 49000 minots ; vente de 60000 minots ; $1.10 à 1.16 pour le n. 1 de Milwaukie ; $1.07 à 1.08 pour le n. 2 de Chicago ; $1.22 pour le nouveau rouge de l'ouest le plus fin.

Seigle ferme.

Maïs—clos ferme ; il en a été reçu 78,000 minots ; ventes de 56000 minots, de 90½ à 92c pour le nouveau mêlé de l'Ouest.

Orge ferme.

Avoine ferme ; reçu 24,000 minots ; ventes 41,000 minots ; 63 à 66c pour la mêlé de l'Ouest, et 69 à 69c pour la blanche.

Porc ferme $19.75 à 19.75 pour le nouveau mess, et $20.00 à 20.00 pour le vieux do.

Saindoux calme de 13½ à 14c.

Beurre de 28c à 45c.

Fromage de 12½ à 13c pour le commun au prime, Etat, coté 5c de plus pour la crue, et 11c à 11½c pour le meilleur.

MARCHÉ EN GROS

Montréal, 10 nov. 1874.

Grains.—Reçu 1473 barils ; extra, $5.25 à 5.25 ; superfine, $5.05 à 5.10 ; superfine, $4.70 à 4.75 ; n. 2, $0.00 à 0.00 ; fine, $4.00 à 4.25 ; moyennes, $3.75 à 3.75 ; Pollards, $3.50 à 3.50 ; deux en sacs du H. C. ar [illegible] 0.00 à 0.00 ; marques de ville, 2.42 2.45.

Orge—Reçu 800 barils $5.25 à 5.25.

Blé—Reçu 4593 minots.

Maïs—Reçu 800 minots, de 95 à 95c.

Pois—Reçu 11 68 minots, à $1.07.

Avoine—Reçu 60 minots, de 42 à 45c.

Porc—Reçu 900 barils, mess, $22.50 à 23.50 ; Thin mess, 17.00 à 17.50.

Saindoux—Reçu 60 colis, de 13 à 15½c.

Beurre—Reçu 285 colis, de 25 à 28c.

Fromage—Reçu 2246 boîtes, 14 à 14½c.

Alcalis—Reçu 10 barils ; Potasse $0.00 ; Perlasse $0 00 à 0 00

PORT DE QUEBEC.

EXPÉDIÉS.

10 nov.

Steamer Miramichi, Pictou, etc, Comp des Vapeurs de Québec et des Ports Golfe.
Navire Abeona, Glasgow, Allans, Rae et Cie.
— Cynosure, Tyne, J Sharples, Fils et Cie.
Barque Medina, Shields, do
— Home, Liverpool, do
— Woltville, Brest,
Goélette J C Miller, Pointe Esquimaux, C Joncas.
— Wide-Awake do do
— Hirondelle, do do
— Sophie, Caraquet, H Piamondon.
— Emelie Adeline, Bathurst, W et R Brodie.

Arrivages aux Quais Renaud

11 oct.

L'organe de la voix rétablie.

NEWAS, ONTARIO, D. C., 30 mars 1870

M. FELLOWS—Monsieur,—Il y a quelques mois mon fils perdit la voix, je devins très inquiet, aucun médecin ne pouvait lui faire de bien. Ayant entendu parler de votre Sirop Composé d'Hypophosphites, je m'en procurai une bouteille. Chose étrange, la voix de mon fils revint deux heures après avoir pris la seconde dose

Vous êtes libre de publier cet avis pour l'avantage d'autres malades.

JONAS FOTHERINGILL.

Décès.

Hier, à 3 heures de l'après-midi, M. Louis-Napoléon Lefebvre, à l'âge de 31 ans. Il sera inhumé, vendredi 1 at n, à 10 heures. Le convoi partira de sa résidence, n. 8, rue Saint-Flavien, Remparts, à 9 heures et demie. Les parents et les amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

No. 41, rue Sainte-Anne, Haute-Ville.

EN VENTE:

5,000 ex. PETIT PAROISSIEN.
5,000 ex. PETIT FORMULAIRE.
2,500 ex. NEUVAINE A St. FRANÇOIS-XAVIER, MOIS DE St. JOSEPH et MOIS DE MARIE, en un seul volume.
2,500 ex. MANUEL DU SAINT ROSAIRE et du SAINT SCAPULAIRE.
7,000 ex. MISSION BOOK, etc.
5,000 ex. POCKET MANUAL.

11 nov. 1874. 1358

RESSORT DE PORTE DE MOSELEY

DIT

REVERSE PRESSURE.

Le seul ressort pratique qui ait jamais été inventé.

Ce ressort devient plus fort quand la porte se ferme et plus faible quand elle s'ouvre. Il n'est besoin ni de chaînettes ni de crampons de toiquets à la peinture extérieure.

☞ On peut le voir opérer au Bureau de Poste et aux portes des principaux hôtels.

THOMAS ANDREWS,
Seul agent,
No. 1, rue Saint-Jean.

11 nov. 1874. 1354-1m

Pourquoi acheter ailleurs

Lorsque vous savez que les LAVEUSES de L. P. ALLAIRE ET Cie., rue Saint-Pierre, Basse-Ville, Québec, sont les meilleures.

Notre laveuse lave en moins de temps que toute autre laveuse.

Le lavage d'une journée fait dans une heure sans fatigue.

On demande des Agents partout.

—LISEZ—

Québec, 21 sept. 1874

MM. L. N. Allaire et Cie.,

Nous sommes satisfaits de la Laveuse et de la Tordeuse que vous nous avez vendues; de plus nous sommes heureux de vous informer que dans un défi entre les autres laveuses et la vôtre le 18 de septembre, avec la même quantité d'effets, le résultat a été que votre laveuse a fait l'ouvrage en 32 minutes en avance des autres et mieux.

MARIA BURNS.

A vendre chez L. N. ALLAIRE ET Cie.,
11 nov. 1874. 1354 Québec.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Canal de la Baie Verte.

Les contracteurs sont par les présentes informés que vers le premier de janvier prochain des soumissions seront reçues pour les travaux qui ont rapport à la construction du Canal appelé Canal de la Baie Verte devant relier la Baie de Fundy au Golfe Saint-Laurent.

En partant près de l'embouchure de la rivière Au-Lac, la ligne se dirige dans une direction sud-est à un point situé entre Tougue's Island et le Fort Cumberland; de là dans une direction presque directe, la ligne suit la Vallée de Missiquash A un endroit entre le Lac Nachmatack et la Pointe des Mineurs; ensuite décrivant une courbe vers le sud-est jusqu'à la ligne principale de la rivière Tidnish, près de Chapman's Farm, où la ligne prend une direction nord-est jusqu'à l'embouchure de la rivière, et travers enfin Tidnish Head dans une direction sud-est jusqu'à la Baie Verte.

Les travaux seront divisés en Sections, proportionnées aux circonstances et aux lieux.

Le tracé, tel que classifié ci-dessus indiqué, permettra aux contracteurs d'examiner par parties sèches de la ligne avant le commencement de l'hiver, et ensuite les parties marécageuses lorsque la terre sera suffisamment gelée.

Pour faciliter cet examen, une carte lithographiée représentant les lieux sera fournie en s'adressant à ce bureau par lettre ou autrement.

Lorsque les plans, devis et autres documents seront prêts, on en donnera avis; les contracteurs auront alors le choix de les visiter et on leur procurera des formules de soumission à cet effet ou autres places qui seront désignées.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dept. des Travaux Publics,
Ottawa, 6 nov. 1874. 1352-3w-25-Nov.

Parlement Fédéral.

BILL PRIVÉS.

Les personnes qui, dans la province de Québec et de Manitoba, se proposent de s'adresser au PARLEMENT pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire tout autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles des deux Chambres du Parlement, lesquelles règles sont publiées au long dans la *Gazette du Canada* elles sont requises d'en donner DEUX FOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la *Gazette du Canada*, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publié dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chacune des deux Chambres.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les *trois premières semaines* de la session.

Les honoraires payables pour Bills Privés sont de *Deux Cents Piastres*.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre des Communes.

1er oct. 1874. 1158--2m-11ps

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées.

Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

8 août 1874.

AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 5 nov. 1874.

Il est donné avis que, conformément à la règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, telle pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le dix-sept décembre

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

5 nov. 1874. 1358-1fps

Ventes par Encan.

GRANDE VENTE D'OISEAUX.

A l'Aide de la plus belle collection d'oiseaux chanteurs, moqueurs, siffleurs, Oiseaux rares et précieux, comprenant:

Perroquets d'Afrique, Oiseaux d'amour, Hirondelles de Java, Perruches royaux, Oiseaux moqueurs, etc., et un lot splendide de Canaries allemands chanteurs.

—AUSSI—

Un bel assortiment de Cage, nouveau genre, adaptés pour les différents Oiseaux.

On peut acheter à la vente privée.

La vente par encan aura lieu, JEUDI, à 2 h. P. M., et à 7 h. du soir, rue Saint-Jean.

CASEY ET Cie.,
11 nov. 1874. 1356 Encanteurs.

VENTE PAR ENCAN

DU

Navire ou Barque "DUNBRODY,"

Avec ses Agrès et Equipements, tel qu'il se trouve au Plan Incliné de Davie, Pointe-Lévis.

Nous avons reçu instruction de vendre, par encan public, le vaisseau ci-dessus, VENDREDI MATIN, le 13 novembre

La vente aura lieu le long du vaisseau, Plan Incliné de Davie, Pointe Lévis, à ONZE heures de l'avant midi.

CASEY ET Cie.,
11 nov, 1874. 1354 Encanteurs.

VENTE POUR LE COMMERCE

D'UN

Fonds de banqueroute de Marchandises Sèches, etc.

SANS RÉSERVE.

Les soussignés ont reçu instructions du Syndic de la succession de T. et J. S. COCHRAN, de vendre, au magasin ci-devant occupé par la faillie, au pied de la côte Lamontagne, JEUDI et VENDREDI, les 19 et 20 novembre courant, tous leur fonds de commerce se montant à environ $18,000, consistant en:

Drap de Castor, Drap de Pilote, Tweeds, Etoffes à Robes, Toiles, Flanelles de flanelle, Cotons, Toile à cap, Colsen toile et en papier, Rubans, velours et soie, Capots de caoutchouc, Concertinas, Violons, Savons de fantaisie, Papeterie, et une grande variété de petits articles trop long à énumérer.

—AUSSI—

Un Coffre en fer.
Ameublement de magasin et de bureau.
Le tout vendu sans réserve.

☞ Conditions,—COMPTANT.

La vente chaque jour à DIX heures.

A. J. MAYNHAM ET Cie.,
10 nov. 1874. E. et C. Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN.

S. J. GOLDSTEIN,

Encanteur et Marchand à Commission,

Donnera une attention spéciale aux ventes par encan de meubles de ménage ou fonds de commerce de toute espèce à l'article ou à ses Salles d'Encan, n. 81, rue Saint-Jean, et 12, rue Craig, à Saint-Roch.

Une avance libérale sera faite sur tout fonds de commerce qui lui sera confié pour vente privée par encan.

S. J. GOLDSTEIN,
Encanteur,
81, rue Saint-Jean.

6 juin 1874. 625

VENTE PAR ENCAN

CE SOIR,

Aux Salles d'Encan de la rue Saint-Jean.

Un grand assortiment de Chaises, Chaises de Cuisine et d'Office, et quelques articles d'ameublement de toute description, seront aussi mis en vente.

☞ Voir les circulaires d'encan.

La vente à SEPT heures.

CASEY ET Cie.,
17 oct. 1874. 1351 Encanteurs.

ÉCOLES DES ARTS.

Important pour les mécaniciens et autres.

TROISIÈME COURS D'HIVER.

DIRECTEURS:

REV. O. AUBET, C. W. CARRIER, | JOS. WOOLEY, L. I. BOIVIN.

Le conseil local du Bureau Provincial des Arts et Manufactures désire informer le public de Québec et des environs, et spécialement les classes d'artisans et les jeunes gens de la société auxquels une connaissance de cette nature est de la plus haute importance, qu'aussitôt que les listes des élèves auront été suffisamment remplies, il se proposera d'ouvrir, dans un lieu central et convenable à Québec, le troisième cours d'hiver des écoles des arts, sous ses auspices. Il encouragement en conséquence, les jeunes gens à procurer leurs demandes de bonne heure au secrétaire. Il est en outre admettre, attendu que les cours étant divisés en cinq classes différentes sur différentes branches—architecture, géométrie, tracé, dessin mécanique et dessin d'ornementation,—il n'en sera admis qu'au nombre limité dans chacune, et, excepté sur des raisons urgentes, la classe ne doit être interrompue et continue. Les élèves cependant pourront entrer dans une classe, lorsque toutes les autres, et s'ils le désirent, attendu que ces classes seront le mardi à différentes soirées, chaque semaine, et seront dirigées dans chaque cas, par des professeurs compétents dans les langues française et anglaise.

Pour d'autres renseignements, s'adresser à

JAMES CARRIER,
Secrétaire,
14, rue Fabrique.

9 nov. 1874 1347-3f Vis-à-vis la Basilique.

W. S. Parke et Cie.

ONT EN VENTE AU

No. 5, rue La Fabrique,

Pour soirées neuves et de construction, Meubles, Tapis, Miroirs, de toutes grandeurs, Robes et Capots de buffle, Robes et Tabliers en peaux d'ours, Peaux à mois et à charoon, Voyages, et toutes les marchandises requises pour un arrondissement.

No. 5, rue La Fabrique.

10 nov 1874. 1350

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

31, *rue Sainte-Anne, haute-ville,*

QUÉBEC.

EN VENTE A CETTE IMPRIMERIE

10,000 exemplaires **ALPHABET DES ENFANTS.**

10,000 exemplaires **PETIT CATÉCHISME** du Diocèse de Québec, le seul approuvé.

SOUS PRESSE:

10,000 exemplaires **DEVOIRS DU CHRÉTIEN,** édition dédiée avec soin sur beaux caractères.

7 nov. 1874. 1339

EN VENTE.

Une consignation de

Robes de Buffle;

Que l'on accorde.

A bon marché pour ce Buffle.

J. et W. REID,

7 nov, 1874. 1342

MAGASIN D'EPICERIES

En Gros et en Détail.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public de la ville et de la campagne qu'ils continueront encore par le passé leur commerce d'épiceries, en gros et en détail comme ci-devant

RUE SAINT-PAUL, BASSE-VILLE.

Les améliorations et les changements qu'ils ont opérés dans leur établissement leur font espérer que le public voudra bien leur continuer la même part de patronage qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour.

LECLERC et LETELLIER,
Rue Saint-Paul.

N. B.—Ils donneront une attention toute spéciale à toutes les consignations qui leur seront confiées.

Québec, 13 mai 1874. 502-6m-1fps

AVIS PUBLIC.

Société de bienfaisance mutuelle du Service Civil de Québec.

Cette société, formée en corporation par acte de la législature provinciale, est maintenant en pleine opération. Toute personne, même en dehors du service civil, peut en faire partie. Le nombre des associés est limité à 500. Au décès de l'un des membres, les membres survivants paient à la veuve ou aux héritiers du défunt chacun une somme de quatre piastres. Les autres conditions et avantages de la société sont developpés et expliqués dans un opuscule que l'on peut se procurer en s'adressant au secrétaire-trésorier de la société, M. P. E. SMITH, bâtisses du Parlement.

Les directeurs de l'association, pour l'année courante, sont MM. Gaspard Drolet président, Henry J. Pratten, J. A. Belcy, le docteur P. Wells et Ernest Gagnon.

31 août 1874. 1011-1fps

MARCHANDISES

D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Nous désirons appeler l'attention sur notre très-grand assortiment de MARCHANDISES D'HIVER que nous vendons beaucoup au-dessous des prix réguliers, savoir:

Couvertures de laine anglaises supérieures.
Flanelle blanche, bleue et verte
Flanelle de goût (nouveau genre).
Vestes et Caleçons en laine d'agneau anglaise et écossaise, qualité supérieure.
Vestes et Caleçons en laine à côtes épaisses et de qualité extra.
Chemises en flanelle de goût.
Tweeds anglais et écossais.
Draps de Pilote, Draps de Castor, Moscou, etc.
Imitation de Lustre et de Seal pour Gilets de dames.
Mérinos français, et Patrons de Robe de goût de tous le genre.
Châles en laine pour dames, etc., etc.

—AUSSI—

Tapis, Feutres, Tapis de foyer, Paillasson en cocos, etc.
Toiles Cirées anglaises pour parquet, de toutes les largeurs.

BEHAN BROTHERS.

3 oct. 1874. 1313

VENTE

Sans réserve

DE

MARCHANDISES

DE

PREMIÈRE CLASSE.

Notre magasin sera fermé bientot.

Notre magasin étant loué et ayant à le livrer sous peu,

NOUS

AVONS L'HONNEUR

D'INFORMER

LES

MARCHANDS,

LES

INSTITUTIONS CHARITABLES

ET

LES FAMILLES,

Qu'à partir du

29 OCTOBRE

NOUS

Vendrons par lots,

OU

A LA VERGE,

AU

Gré des acheteurs.

A moitié prix,

LA BALANCE

D NOTRE STOCK.

LEGER ET RINFRET,

21, RUE LA FABRIQUE.

1289

COMPAGNIE

D'ASSURANCE DE STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie.

BUREAU DE DIRECTION:

Président .....J. B. RENAUD, écuyer.
Vice-Président.....Hon. J. SHARPLES.

Hon. E. CHINIC,
JOHN ROSS, écuyer,
CIRICE TETU, écuyer.
ALEX. LEMOINE, écuyer,
P. B. CASGRAIN, écuyer, M. P.
J. G. ROSS, écuyer.

JOHN LANE, écuyer.

BANQUIERS—LA BANQUE UNION DU BAS-CANADA

BUREAU PRINCIPAL—QUÉBEC.

Cette Compagnie ayant fait le dépôt et s'étant conformée aux conditions exigées par les lois sur l'Assurance, a obtenu du gouvernement de la Puissance, une licence lui permettant d'assurer contre le feu et — à en état, au 2 novembre prochain, d'assurer toutes espèces de risques contre le feu à des taux modérés. Les pertes sur ces risques seront payées aussitôt qu'elles auront été prouvées.

Bureau: VICTORIA CHAMBERS, Basse-Ville.
(Vis-à-Vis la Banque de Montréal)

Heures du Bureau de 10 A. M. à 4 P. M.

CRAWFORD LINDSAY,
28 octobre 1874. 1287-12m Sec.-Gérant.

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

L'ALMANAC JUDICIAIRE,

AGRICOLE,

SCOLAIRE, MUNICIPAL ET COMMERCIAL

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

33e année.

Cet Almanac auquel le public a fait si généralement bon accueil dans les villes comme dans les campagnes, vient de paraître, revu et augmenté. Outre les matières que comporte son titre, et celles ordinaires du calendrier, il renferme une foule de renseignements historiques, des détails sur l'organisation politique et judiciaire de notre province, une liste des agents des terres, une liste des percepteurs de revenu local, avec le coût des licences, etc., etc., et des annonces de particuliers.

En vente aussi chez la plupart des libraires. Prix, 5 cents.

28 oct. 1874. 1291

RÉMILLARD & FLYNN,

AVOCATS,

Bureau:—59, rue Saint-Pierre, près du Marché Champlain.

Québec, 6 nov. 1874. 1336

PHILÉAS GAGNON,

Tailleur civil et militaire,

Coin des rues Arme et Sainte-Marguerite,

SAINT-ROCH, QUEBEC.

N. B.—Ouvrières demandées aussi qu'un apprenti.

Nous répondons de l'ouvrage confectionné par nous.

5 nov. 1874 1325-1m

CHEVAUX, VACHES LAITIÈRES, ETC.

VENDREDI MATIN, le 6 du présent,

Sera vendu sur le MARCHÉ DU PALAIS,

Quatre bonnes Vaches laitières,
Quatre Chevaux de travail,
Buggy couvert, Charrette à ressort, etc.

La vente à DIX heures.

CASEY ET Cie.,
5 nov. 1874. 1328 Encanteurs.

Halles fraîches

Barils Huile pure de Morue de Gaspé.
Huile de Veau Marin, pale, jaune et brun.
Do do raffiné pour vapeur.

A vendre chez

JOSEPH LEPAGE.
No. 14, rue Saint Jacques,
Basse-Ville,
29 sept. 1874. 1145 Québec.

Harengs du Labrador.

BARILS HARENGS DU LABRADOR.
Demi barils do do

Maintenant en réception.

En vente chez

JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint Jacques,
Basse-Ville,
27 oct 1874. 1281 Québec.

AVIS.

La Compagnie de Navigation Union se proposant de mettre ses bateaux en hivernement, le on vers le 15 novembre courant, vu les réparations qu'elle a intention de leur faire subir et vu aussi que n'étant pas tôlés, ils ne peuvent rencontrer les glaces, avait de leur donner avis aux marchands et aux autres pratiques en général, espérant qu'ils voudront bien prendre leurs précautions pour transporter leurs marchandises et autres effets avant cette époque.

H. LAC CLE,
6 nov. 1874. 1335 Gérant-Général.

CONTINUATION D'AFFAIRES.

M. JOSEPH H. CHOUINARD, de la ci-devant société Duhamel et Chouinard, a l'honneur d'informer ses amis et le pub ic qu'il continue lui-même le commerce d'épicerie au lieu ordinaire, rue Notre-Dame des Anges, Saint-Roch (en arrière de la Halle neuve) et qu'il a en mains un assortiment complet de *premier choix*, entr'autres des Thés, Cafés, Chocolats,
Sucres, Cassonades,
Sirops, Mélasses,
Riz, Barley, etc.,
Vins blanc, Rouge, Eau-de-Vie,
Genièvre, Jamaïque, etc., etc.,

qu'il peut vendre à très bon marché.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée chez JOSEPH H. CHOUINARD,
A l'ensigne de l'Epicerie Canadienne,
Rue Notre-Dame des Anges, Saint Roch,
(En arrière de la Halle neuve.)

P. S.—Les gens de la campagne trouveront *gratis* à l'établissement de M. Chouinard, des écuries et une cour spacieuse, pour y loger leurs chevaux et voitures.

5 nov. 1870. 1324-15j

DR. SCHUYLER,

DENTISTE,

(Dix-huit années d'expériences.)

No 6, rue Saint-Jean.

Porte voisine du magasin d'une piastre.

18 juin 1874. 628

Huile de Morue.

200 GALLONS Huile de Morue.

En vente chez

JOSEPH LEPAGE,
No. 14, rue Saint Jacques,
Basse-Ville,
nov. 1874. 1337 Québec.

ENTREPOT DE MUSIQUE,

42, rue Saint-Jean.

LE POETE MOURANT,

MEDITATION POUR PIANO,

PAR

L. GOTTSCHALK.

PRIX, 40 cts.

☞ Brillant et facile.

H. A. C. FUCHS ET Cie.

6 nov. 1874. 1334

Compagnie de navigation à vapeur du Saint-Laurent.

AVIS.

Le vapeur *ST. LAURENT*, capitaine Chabot, partira du quai Saint-André, à 7.0 A. M., MARDI, le 10 du courant, et pour la

Dernière fois cette saison.

SAMEDI, le 14 du courant, à la même heure, pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! touchant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

Au retour, harengs aux mêmes ports.

GABOURY,
9 nov. 1874 1341 Secrétaire.

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

SOUMISSIONS DEMANDÉES.

DES SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION

d'environ 600 pieds de Quai,

conformément aux plans et spécifications que l'on pourra voir à notre bureau, (de 9 après-midi aujourd'hui) seront reçues par les soussignés jusqu'à MIDI, de

Samedi, le 7 novembre prochain.

On ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ALLAN, RAE ET Cie

AVIS.

Le temps pour recevoir les soumissions ci-dessus est PROLONGÉ jusqu'à SAMEDI, le 14 du présent.

4 nov. 1874. 1321-27oct.

Acte concernant la faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

J. PETRUS PLAMONDON et GEORGE LEFAIVRE, faisant des affaires à Québec, comme marchands en gros de marchandises sèches, sous la nom raison et firme de PLAMONDON et LEFAIVRE, et J. PETRUS PLAMONDON comme associé dans la ci-devant société de CHOUINARD et PLAMONDON,

Faillis.

Avis est par le présent donné qu'une assemblée des créanciers des susdits faillis sera tenue, à mon bureau, cités de du télégraphe, rue Saint-Pierre, Québec, LUNDI, le 23e jour de novembre 1874, à 2 heures P. M., pour considérer des propositions pour toute la succession de susdits faillis, et entre autre pour tout autre affaire qui peut se présenter pour leur considération.

OWEN MURPHY,
Syndic.

Québec, 6 nov. 1874. 1337

Pianos Instruments de musique, etc.

Les soussignés ayant reçu une grande consignation d'HARMONIUMS, les vendront au prix coûtant. Leur *Bijou-Harmonium* est parfait pour un salon. Ces instruments sont tous des premières fabriques et les grandes offrent en outre les INCOMPARABLES PIANOS de HALLET et DAVIS, Boston, de 7½ octaves, à plus bas prix qu'à Boston; ces pianos peuvent soutenir l'examen le plus sévère, ils sont garantis pour dix ans.

—AUSSI—

Des Pianos de sept autres manufactures, quantité d'autres instruments et Musique en feuilles.

A. et J. VEZINA.

4 nov. 1874. 1321

BANC D'ÉGLISE A VENDRE.

AVIS.

Le soussigné désire informer MM. les curés qu'il a en mains un grand nombre de Bancs d'église qu'il offre en vente à très-bas prix.

Il profite de l'occasion pour informer le public en général qu'il a constamment en mains un assortiment considérable de toutes sortes de Bois dur et tendre depuis cinq lignes en augmentant, dans les meilleures conditions, pour ouvrage fin, tels que noyer noir, noyer tendre frêne, orme, cerisier, bois blanc, pin et autres bois qu'il peut vendre à très-bon marché.

Il se chargera aussi de tout ordre de menuiserie qu'on voudra bien lui confier.

ANT. BEAUDOIN,
Rue Saint-François, Saint-Roch.
29 sept. 1874. 1148-1m-3fps

AVIS.

Le soussigné offre en vente, à très bas prix [illegible] de Carrent Pierre dans un champ d'environ [illegible] arpents en superficie, prête à être coupée [illegible] en foin.

WILLIAM TAYLOR.
Grange Notre-Dame, chemin Sainte-Foye.
Juin 1874. 879

SOIES RICHES.

Nous offrons aujourd'hui à nos pratiques un lot de Soies Riches, achetées pendant la dernière crise dans le commerce des soies.

Les prix sont tellement bas que tout acheteur devra être satisfait.

Soies noires glacées
Gros Grains noirs très-riches,
Cachemire de soie noire
Moire Antique noire,
Moire Antique bleue,
Moire Antique rose,
Soies de couleurs,
Satins noirs et de couleurs.

Ces soies proviennent d'une des premières manufactures et sont (sans exagération) offertes à 25 pour 100 au dessous des prix ordinaires.

—AUSSI—

Un lot de Couvrepieds blancs un peu salis et un lot de Mouchoirs ourlés (très-bas prix.)

GLOVER FRY ET Cie.
3 nov. 1874. 12

J. E. BIGAOUETTE.

Importateur de Quincaillerie

Vient de transporter son magasin au coin des rues

St Joseph et St Roch

SAINT-ROCH

M. BIGAOUETTE profite de cette circonstance pour offrir ses chaleureux remerciements au public pour les encouragements dont il s'est vu favorisé jusqu'à présent.

Dans son nouvel établissement M. Bigaouette aura toujours en mains un assortiment choisi et varié de articles importés des meilleures maisons d'Angleterre, d'Ecosse, des Etats Unis et de la Province d'Ontario.

22 oct. 1874. 1320-1m

HUILE NOIRE ÉPAISSE

POUR LES MACHINES

50 BARILS, à vendre à bon marché.

J. et W. REID,
23 oct. 1874. 1301 40, rue Saint-Paul.

Feutre pour toiture

ET

PAPIER DE DOUBLAGE.

Manufacturés et en vente en quantités par les soussignés.

J. et W. REID,
21 oct. 1874. 1292 Rue Saint-Paul.

AVIS.

DES SOUMISSIONS seront reçues par ce Département, à Ottawa, jusqu'au

MERCREDI, le 18 novembre prochain,

Pour l'achat de la GOELETTE DU GOUVERNEMENT

"LA CANADIENNE"

Qui est attendue prochainement à Québec. On pourra prendre des détails sur le page, les dimensions, la condition, etc., en s'adressant au bureau de Pagan de ce département à Québec.

WM. SMITH,
Député Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Département de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, 31 oct. 1874. 1330-3f

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

LE CALENDRIER

DE

L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Pour 1875,

Approuvé par Mgr. l'Archevêque,

est maintenant en vente à cette imprimerie, et chez tous les libraires.

Québec, 26 oct. 1874. 1278

REMÈDES REMARQUABLES

DU Dr. WILLARD.

Pilules végétales pour le foie.
Baume pulmonaire.
Purificateur du sang.
Remède pour donner de la force aux cheveux.
Remède contre l'asthme.
Onguent pour les hémorrhoïdes.
Liniment arnica.
Sirop toniques.

En vente chez MM. O. Potvin et Cie., rue Saint-Pierre, Basse-Ville, et Veldon, rue Saint-Joseph, Saint-Roch et chez

JOSEPH O. LAROSE,
12, rue Saint-George, faubourg Saint-Jean,
Seul agent pour Québec.

ESSAYEZ-LE! ESSAYEZ-LE!!

Le Sirop Indien pour le Sang du Dr. Clark Johnson,

Le plus grand Purificateur qui existe dans le monde.

En vente chez MM. J. E. Burke, Haute-Ville; Leclerc et Delagrave, Haute-Ville; J. B. Martel, rue Saint-Jean; Félix Campeau, rue Saint-Jean; E. E. Gauvreau, rue Saint-Jean; J. J. Veldon, Saint Roch; J. B. Martel et Cie, rue du Pont; O. Potvin et Cie, Basse-Ville; L. Bourget, Basse-Ville; Jacques Belleau, Halle du marché Champlain, et chez

JOSEPH O. LAROSE,
12, rue Saint-George,
Faubourg Saint-Jean,
29 août 1874. 1035 Seul Agent à Québec.

SODA CAUSTIQUE

ET

Soda Alcali

50 BARILS CAUSTIQUE.
50 BOUCAUTS ALCALI.

En vente chez

J. et W. REID,
22 oct. 1874. 1295 40, rue Saint-Paul.

GLOVER, FRY ET Cie

Outre leur grand assortiment de

Nouvelles Marchandises de Goût,

qui est maintenant au complet dans les divers départements) désirent appeler une attention spéciale à leur très-grand assortiment de

Marchandises d'Utilité

provenant des meilleurs manufacturiers, et étant de première qualité.

Flanelles grasses, fines et de couleurs,
Couvertes, Couvrepieds,
Couvertures pour chevaux,
Draps de Pilote, Etoffes, (Tweeds),
Wincays, Etoffes à Jupons, Lanes à tricoter,
Cotons blancs, (simples), cotons ouatés,
Toiles et Coutils à draps de lits et à oreillers,
Toiles pour tables, serviettes, etc.,
Toiles Irlandaises, Toiles de fil, Toile à verre,
Rideaux en dentelle, en mousseline, etc.

BRANCHES SPÉCIALES.

Mouchoirs ourlés pour les dames,
Flanelles rouges,
Flanelles grises, du Canada,
Lainages à tricoter,

vendus à plus bas prix que dans tout autre maison de la ville.

GLOVER FRY ET Cie.
17 oct. 1874. 1279

COUVERTURES DE LAINE.

Venant d'être reçues et en vente à des prix excessivement réduits.

600 paires Couvertures de laine de manufactures anglaises.
80 paires Couvertures de laine de manufactures canadiennes.

—AUSSI—

200 paires Couvertures de laine légèrement endommagées.

JOS. HAMEL et FRÈRES,
14 oct. 1874. 1242 Rue Sous-le-Fort.

NOUVELLES ETOFFES A ROBE

Mérinos,
Serge (Home Spun),
Cordés,
Plaids,
Etoffes satinées,
Cobourgs,
Alpaca,

En vente chez

JOS. HAMEL et FRÈRES,
14 oct. 1874. 1243 Rue Sous-le-Fort.

HABILLEMENTS POUR MESSIEURS

Nouvelles Etoffes pour Habillements d'automne.

Mérinos,
Drap Cordé,
Nouveaux Tweeds,
Nouvelles Cravates,
Gants, etc., etc., etc.

En vente chez

JOS. HAMEL et FRÈRES,
14 oct. 1874. 1244 Rue Sous-le-Fort.

Capots de Chats Sauvages.

Nous offrons maintenant en vente un magnifique choix de Capots de Chats sauvages.

En vente en gros et en détail.

JOS. HAMEL et FRÈRES,
14 oct. 1874. 1245 Rue Sous-le-Fort.

LIVRES NOUVEAUX.

Venant d'être reçus d'Europe par les derniers bateaux à vapeur transatlantique, à la librairie du soussigné.

Année de S. Cœur de Jésus Amour au S. Cœur de Jésus, Année de Marie, Les derniers moments de l'homme, Instruction familières sur Poraison, Recueil et mois pour le soulagement des âmes du purgatoire, Consolations à ceux qui pleurent, Le fervent chrétien, Fleurs de la foi de l'église, La foi de pécadeur, Le Calvaire et Jérusalem, Histoire des Cinquantièmes, Devoirs des catholiques, Le cult de la vie, Catéchisme de persévérance en 8 vols., Solitaire du Mont Carmel, Souffrances de Jesus-Christ Douloureuse Passion, La Passion méditée, L'eau bénite, L'Angelus, L'homme comme il le faut, La femme comme il la faut, La conscience comme il le faut, La confiance en Dieu, Lâcheté et Pusillanimité, Terribles châtiments de mauvaises langues, Deux cœur avec Jésus, Au ciel un siège de plus, Heures sérieuses et heures passées d'un jeune homme, L'Ave Marie, Manuel des congréganistes, Premier vendredi de chaque mois, Le cœur de Jésus, mes lien es avec Jesus, Espérance à ceux qui souffrent, Vies des saints, Visites au St. Sacrement, à la Ste. Vierge, et à Saint-Joseph, Le bouquet de la jeune fille, Tableau, par le R. P. Marchal; Science des saints, Anna Maria Taigi, Œuvres complètes de Mgr. de Ségur, Œuvres complètes du R. P. Rossignol, Œuvres complètes du R. P. Marchal, Nouveau Testament, par Mgr. Bailargeon, Accompagnement du carême grégorien, par le R. P. Lagacé, La vraie pâtisserie en 1 volume, par un pâtissier du diocèse de Montréal, un bon livre, Annuaires et agenda, assortiment de Livres de prières, Livres de piété, Livres classiques, Canadas et anglais, Fournitures de bureau, Livres blancs forts à ouvrir et sous le plus court délai, Recueil de prières richement gravé en ivoire, Chapelets montés en or et en argent, Croix, Médailles et Médailles en argent, Porte reliquaire, Croix de procession, Chandeliers, Burettes, Custances, Calices, Ciboires, Vases pour fleurs, Hosties, Cierges, Vin de messe ancien, Vin d'Oporto, Vin de Malaga, Vin Xérès, Eau-de-Vie et Gin de la meilleure qualité. Le tout à des prix très modérés. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS,
Libraire,
61, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.
19 oct. 1874. 1269 Vis-à-vis l'église.

PIANOS

SCHIEDMAYER.

Premier prix à l'Exposition de Vienne 1873

—AUSSI—

84 *médailles d'or, premiers prix et diplômes à d'autres expositions européennes.*

Les soussignés ont reçu, cette semaine, un assortiment considérable et choisi de ces célèbres Pianos, qu'ils offrent en vente à des conditions très-raisonnables, pour faire place à une autre importation qu'ils attendent pendant le cours de ce mois.

Ceux qui désirent acheter sont respectueusement priés de faire leurs demandes de bonne heure, attendu que ces pianos de haute valeur sont invariablement vendus peu de jours après leur arrivée.

Pianos de seconde main pris en échange.

E. LAREAU ET Cie.
No. 20, rue Saint-Jean, Haute-Ville.
7 oct. 1874. 1184

ON A BESOIN D'UN GARÇON probe et actif pour distribuer le *Journal de Québec* à domicile, le SOIR MÊME DE SA PUBLICATION. Inutile de se présenter pour quiconque ne voudrait pas se conformer à cette dernière condition.

S'adresser au bureau, rue Sainte-Anne, haute-ville, Place d'Armes.

31 oct. 1874 1303

LIBRAIRIE.

Deuxième centenaire.

Notice biographique sur François de Laval de Montmorency, 1er évêque de Québec, relié, à 25c.
Les Morts héroïques pendant la guerre de 1870-71 et pendant la commune, par C. D'Auincy, relié, à 50c

MAISON CANADIENNE,

La plus ancienne du faubourg Saint Jean.

MM. ROBERGE ET Fils ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment considérable de Marchandises pour approvisionner les deux départements de leur maison, celui des Draps, Flanelles, etc., et celui des Tapis. Ils désirent recommander à l'attention de leurs pratiques les articles suivants :

Drap Noir,
Tweeds Canadiens,
Tweeds Anglais,
Coton Jaune,
Shirting

Flanelles de fantaisie,
Ginghaw à Chemises,
Tissu Français,
Cravates, Cols, Poignets,
Bas, Bretelles, Gants, etc., etc.

—AUSSI—

Drap Noir pour dames, Waterproof, Indiennes à Robes, En-tout-cas, Parasols, Alpaca, Mérino, Cobourg, Paramata, Crêpe, Etoffes à Robe, Parapluies en soie, Soie noire et de couleur, etc.

Le Département des Tapis

Est un département neuf, récemment ajouté à l'établissement, mais déjà il ne le cède en rien à aucun autre département du genre en cette ville. Toutes les marchandises qu'il contient sont importées directement, et forment un choix supérieur à tout ce qu'il y a dans Québec. Il consiste en :

Tapis Ecossais, Tapis Impérial, Tapis de Tapisserie, Tapis de feutre, Tapis pour escaliers, Toiles Cirées pour escaliers, Glands, Franges, Rideaux en Points, en Mousseline, etc.

G. ROBERGE ET Fils.

Québec, 17 juil. 1874. 828-6m-27 mai

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné qu'application sera faite à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session par la Corporation municipale de la municipalité de la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, pour obtenir que les pouvoirs qui lui sont maintenant dévolus à la dite Corporation municipale en vertu du code municipal, touchant la voirie et les officiers de voirie, l'organisation contre le feu, le rôle d'évaluation, la vente des propriétés endettées pour taxes par le secrétaire-trésorier et la nullité de l'imposition et la perception des taxes municipales et les mandats de saisie pour taxes municipales, soient amendés, étendus et mieux définis ; et que la dite Corporation aient les pouvoirs nécessaires pour prévenir d'une manière efficace la vente des denrées par les rues le dimanche, l'établissement de maisons mal famées, et pour l'organisation de constables spéciaux et l'établissement de marchés publics.

Saint-Sauveur, 9 oct. 1874. 1191-1m 3fois

SOUMISSIONS.

POUR

BOIS DE CHAUFFAGE

La compagnie de navigation à vapeur du Saint-Laurent recevra des soumissions jusqu'au 31 courant de ceux qui veulent fournir aux vapeurs de la ligne du Saguenay, pendant la saison de navigation de 1874, 3000 cordes de bois mou ayant trois pieds de long, et 1250 cordes de bouleau, ayant trois pieds de long, devant être livrées aux différends quais ci-après mentionnés, savoir :

La Baie des Ha ! Ha !	2500	cordes
Murray Baie	100	"
Tadousac	500	"
R. du Loup	250	"

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie, quai Saint-André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

12 octobre 1874 —1206

CHARBON! CHARBON!

CHARBON DE GRILLE SUPERIEUR NEWCASTLE WALLSEND.
Charbon américain Lehigh supérieur, bon pour les poêles dits Self Feeding.
Charbon Authracite Welch.

—AUSSI—

Charbon écossais supérieur pour vapeur.
Charbon de forge supérieur de Newcastle passé deux fois au tamis.
En vente à bon marché en lots à la convenance des acheteurs

JOHN BAILE,
QUAI WELLINGTON.

30 sept. 1874. 1154-15

Grand Desideratum en Optique.

LUNETTES PAR EXCELLENCE.

Lentilles colorées qui sont recommandées par les plus savants médecins pour améliorer la vue.

Seuls agents : DUQUET & Cie

No. 1, rue de la Fabrique, et

DUQUET & DALLAIRE,

Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

—AUSSI—

Le plus grand et le plus beau choix de Montres d'or et d'argent, Bijouteries fines, Bagues en diamants, Bronze, Horloges Musicales, Lunettes d'Opéra, Arcelerie de toutes sortes, Horloges en marbre et en or moulu, etc., etc., et un grand nombre d'autres objets trop long à énumérer venant d'être reçus directement des meilleures fabriques européennes et seront vendus à des prix qui défient toute compétition. Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

Montres réparées avec soin. Vieux bijoux remis à neuf ; dorure de 2 canons à fusil.

DUQUET ET Cie.,
No. 1, rue La Fabrique.

2 juin 1874 611-12m-3 mars

UNE BONNE OCCASION

A VENDRE.

Le soussigné ayant décidé de se retirer des affaires, offre en vente tout son FONDS DE COMMERCE, consistant dans un assortiment général propre au commerce de la campagne, renouvelé en neuf il y a deux ans.

—AUSSI—

Deux bâtisses, l'une servant de magasin l'autre de hangar à grains et provisions, ces bâtisses sont situées dans un des meilleurs endroits commerciaux du comté de Rimouski où le soussigné y fait actuellement un commerce lucratif et étendu.

Les termes de paiement pourront être rendus facile si on l'exige ; pour autres renseignements l'on pourra s'adresser au propriétaire soussigné

C. LAUROIX,
Marchand,

Saint-Jérôme de Matane, comté de Rimouski.

16 janv. 1874. 92-1y

LA COMPAGNIE DES VAPEURS

DE

Québec et des Ports du Golfe

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

Communication par la vapeur entre Montréal, Québec, la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle, Pointe du Chêne, Charlottetown et Pictou, et en se reliant par voie ferrée et bateau à vapeur avec Saint-Jean, N. B, Halifax, N. E, Portland et Boston

La LIGNE de NEW-YORK et BERMUDES entre New-York et Hamilton, Bermudes, chaque troisième jeudi.

Après l'ouverture de la navigation, le vapeur *Secret* ou *Miramichi*, partira de Québec tous les MARDIS, à 2 heures P. M., pour Pictou, et de Pictou tous les MARDIS, à 7 heures A. M., pour Québec, arrêtant à chaque voyage à la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle et Pointe du Chêne.

Le *Hadji*, *Alhambra* et *Plantagenet* voyageront régulièrement entre Montréal, Québec et Pictou, arrêtant à Chatham, Newcastle, Pointe du Chêne et Charlottetown.

Le vapeur de New-York et des Bermudes partira de New-York, MARDI, le 29 octobre, et MARDI, le 10 novembre, pour Hamilton, Bermudes, au retour, il partira de Hamilton, JEUDI, le 29 octobre, et JEUDI, le 12 novembre.

Le *Secret*, *Georgia* et *Miramichi* ont d'excellents emménagements pour les passagers.

Les armateurs par les vapeurs de Québec doivent payer aux Commissaires du Havre de Québec les droits de quayage sur des articles avant le chargement, et les consignataires doivent produire un certificat pour les droits du havre avant que les effets puissent être livrés.

Les armateurs sont respectueusement requis d'envoyer leurs articles en bon ordre et chargement, et de mettre les adresses au long.

Les billets de passage à Saint-Jean, N. B., Halifax, N. E, Portland et Boston.

Pour le fret ou passage s'adresser à

W. MOORE,
Général,
Quai des Indes,
Québec

STEVENSON et LEVE,
Agents Général de Passagers.

oct. 1874. 175

SIMON BEDARD,

FERBLANTIER,

No. 22, rue Saint-Nicolas, Palais.

QUEBEC.

Marchand et manufacturier de ferblanterie, d'armées vernis, poêles étampés.

En gros et en detail.

Ainsi que de Chaînes d'arpenteur mesure anglaise et française

AUSSI EN MAINS.

Un grand assortiment de Poêles de cuisine de Lothinières, Poêles doubles et simples

10 janvier 1873.

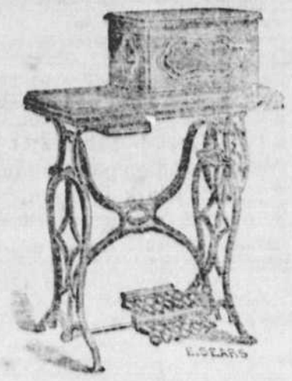

GRANDEMENT ESTIMÉE !

Elle devrait se trouver dans toutes les maisons. C'est la splendide MACHINE A COUDRE RAYMOND qui est supérieure à toute autre machine connue et considérée comme sans rivale. Achetez cette Machine à Coudre Raymond qui a été perfectionnée plus que toutes les autres et qui donne toujours le meilleur résultat. Chaque famille devrait posséder une de ces machines qui fait le couvert et le point de la main, elle exécute toutes sortes d'ouvrages avec rapidité, cette Machine à Coudre Raymond fait un point noué, durable et d'un beauté ravissante. Chaque Machine à Coudre Raymond est garantie pour un an ou plus si elle ne donne pas satisfaction on la reprendra et largent sera remis, et nous les vendons à des prix et conditions très avantageux.

Essayez les Machines à Coudre Raymond vendues sont les plus célèbres et à bon marché. Venez chez nous, car nous sommes les seuls qui ont en vente cette magnifique Machine à Coudre Raymond.

Seul agent à Québec

HECTOR PAGEAU,
Coin des rues Saint-Jean et sainte-Ursule,
15 oct. 1874. 1220 Haute-Ville, Québec.

LA LAVEUSE

DE

L. N. ALLAIRE ET Cie.,

Ne reconnait pas d'égale et ne redoute aucune rivale.

Qu'on n'oublie pas que nous garantissons qu'en s'en servant avec attention elle lavera dans un espace de temps de moitié moins que celui de toutes autres laveuses, quelles que soient leurs prétentions.

L'ouvrage d'une semaine faite dans une heure ou deux sans fatigue.

Une grande quantité de Machines sont maintenant en usage partout et donnent complète satisfaction.

Ne manquez pas d'en faire l'essai.

A vendre par

L. N. ALLAIRE ET Cie.,
Basse-Ville, Québec,
Coin des rues Saint-Pierre et Saint-Jacques,
(Vis-à-vis la Banque de Québec)

Un escompte libéral aux acheteurs en gros.

4 sept. 1874. 1-35

Tapis, Prelarts, Rideaux, etc.

venant d'être reçu, un assortiment choisi et varié de

Tapis Bruxelles,
Tapis Tapisserie,
Tapis Kidderminster,
Tapis de Feutre,
Tapis d'escalier, etc.,
Toile cirée anglaise.

—AUSSI—

Nouveaux tissus (reps) pour meubles et rideaux
Nouveaux Damas de soie do do
Jamas de laine, Serges, Moire, do do
Grands Mêles, Franges, do do
Ribbons de Point, etc.,
Cornières en bronze,
Poignées en Cuivre pour rideaux,
Patères en Cuivre pour escaliers,
Baguettes pour Tapis d'escalier, etc.

En vente chez

JOS. HAMEL et FRÈRES,
2 juin 1874. 603 Rue Sous-le-Fort.

ORNEMENTS D'EGLISES, ETC.

Nous venons de recevoir une grande variété de Chasubles,
Chapes, Dais,
Soie damassée et Moire-antique, pour ornements d'église,
Draps d'or et d'argent pour églises,
Galons d'or pour églises,
Franges d'or " "
Grande d'or et d'argent,
Croix de chasubles,
Chandeliers d'autels,
Ciboires, Ostensoires, Calices, etc.

En vente chez

JOS. HAMEL et FRÈRES,
2 juin 1874. 604 Rue Sous-le-Fort.

LA SAINTE ECRITURE

ET

LA REGLE DE FOI

OU

Réfutation du principe fondamental du protestantisme, etc.

PAR L'ABBÉ L. N. BEGIN.

Un fort beau volume de 240 pages.

Cet ouvrage est maintenant en vente au bureau du *Journal de Québec*.

Prix par exemplaire : au bureau, 70 centins.
Par la poste, 75 cent. 1/2.

19 mai 1874. 593

ARTICLES NOUVEAUX

EN PAILLE.

DAVIDSON et HORAN,

No. 10, rue et faubourg Saint-Jean.

ET

No. 5, Côte du Passage, Levis.

Ont reçu par les vapeurs *Caspian* et *Polynesian*

6 caisses d'Articles en Paille.

Et exhibent en ce moment un assortiment très-considérable et varié des Modes les plus nouvelles en fait de

CHAPEAUX DE PAILLE

Ainsi qu'une grande variété de

PLUMES,
FLEURS,
ORNEMENTS,
GARNITURES, etc.

28 avril 1874. 420

COMPAGNIE DE POTERIE

DU

CAP ROUGE,

Près de Québec.

Les soussignés ayant été nommés agents sont maintenant prêts à prendre des ordres pour les articles suivants, en quantité à la convenance du commerce :

Théières Rockingham,
Cafetières,
Pots à Pean,
Jarres,
Réfrigérateurs pour le beurre
Chandeliers,
Crachoirs,
Bols,
Chambres, etc., etc.

On peut voir des échantillons et obtenir d'autres renseignements à la salle des échantillons,

32, rue Saint-Jean.

C. PEVERLEY ET Cie

20 juin 1874. 768-12m-9juin

GAZ

RICHARD ET Cie

DONNANT UNE VIVE LUMIERE !

ET DONT LE PRIX

EST

Excessivement réduit !

Ces qualités seules doivent amplement suffire pour attirer d'une manière toute spéciale l'attention du public sur cette découverte. Nos croyons donc parfaitement inutile d'en énumérer toutes les autres qualités et d'insister sur les nombreux et importants avantages de ce gaz. Nous avons la confiance que l'usage que vont en faire un grand nombre de nos principaux établissements en démontrera avec une telle évidence la supériorité sur tout autre gaz d'éclairage, que bientôt l'introduction en deviendra générale dans toutes nos maisons privées et que même l'on s'en servira pour éclairer nos rues.

Le Rév. M. Laflamme, professeur distingué de l'Université Laval, a bien voulu faire de longues et patientes recherches sur ce nouveau gaz d'éclairage et son générateur. Il l'a soumis à de nombreuses expériences et nous citons ici quelques extraits qui résument cette étude et feront connaître les qualités inappréciables de ce gaz.

"Le gaz Richard et Cie. est fabriqué avec de la *gazoline* ou carbure d'hydrogène très-volatile qui s'extrait du pétrole.... La *gazoline* comme le pétrole ne renferme pas de principe vénéneux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effets sur le système. Il semble au contraire que les personnes qui respirent habituellement des vapeurs de pétrole se portent mieux que les autres (D. French, Liverpool).... La *gazoline* qui forme la partie principale du gaz Richard et Cie. est aussi inoffensive que l'huile de charbon. De là un avantage considérable sur les gaz d'éclairage ordinaires qui renferment toujours au moins deux principes délétères, l'oxide de carbone et des vapeurs de bisulfure de carbone. Assez souvent, grâce à une purification incomplète, il contient en outre une quantité plus ou moins grande d'hydrogène sulfuré qui est un poison violent.

"L'intensité de la flamme donnée par le gaz Richard et Cie. a été comparée à celle de la flamme du gaz d'éclairage ordinaire. Le générateur étant à 150 c. les flammes des deux gaz avaient la même intensité. Celle du gaz Richard et Cie. est plus jaune mais elle est plus douce et fatigue moins la vue. En comparant la flamme du gaz Richard et Cie. avec celle d'une bougie stéarique, on trouve que le générateur étant à 0.6 c. et rempli de *gazoline* 80o, une flamme de quatre à cinq pouces de large donne autant de lumière que 20 bougies.

"On sait que pour une bonne flamme de quatre ou cinq pouces de large la dépense est de 60 pieds cubes par 24 heures. De là il suit qu'avec 1 000 pieds cubes de gaz un bec pourrait brûler à peu près 15 jours. Or, ce qui revient au même, 1 000 pieds cubes de gaz pourraient alimenter 15 becs pendant 24 heures ou 30 becs pendant 12 heures, la pression étant égale à 0.75 forces d'eau.

"Or, 1 000 pieds cubes de gaz Richard et Cie. contient à peu près 2.75 gallons de *gazoline* 80o. Donc avec 2.75 gallons de *gazoline*, on pourrait entretenir un bec isolé pendant 15 jours. Et si nous supposons le prix de la *gazoline* à $0.40 le gallon, nous avons pour la valeur de la dépense d'un bec pendant 24 heures la somme de $0.08, ou de $0.04 pour 15 heures. Dans ces conditions 1 000 pieds cubes de gaz Richard et Cie. ne coûteront au plus que $1.20 à $1.25, moins de la moitié du prix du même volume de gaz d'éclairage."

Ainsi, comme on le voit, avec le gaz Richard et Cie. beaucoup moins de danger pour ces explosions dont les conséquences sont souvent si désastreuses et si fatales, plus de ces exhalaisons délétères qui à chaque instant empoisonnent l'air, nuisent si fortement à la santé, et peuvent souvent être mortelles.

Avec le gaz Richard et Cie nous avons une lumière au moins aussi belle aussi vive, aussi éclatante que celle du gaz ordinaire, et elle a sur cette dernière le grand avantage d'être plus douce et de moins fatiguer la vue. Les personnes obligées, soit par leur état ou leur goût de l'étude, de travailler souvent pendant les longues heures de la nuit, et dont la vue se détruit tous les jours à la lumière brûlante du gaz ordinaire, devront, nous n'en doutons pas, apprécier comme elle le mérite, cette précieuse qualité.

Avec le gaz Richard et Cie. chacun peut, avec la plus grande facilité, éclairer sa demeure à un bon marché vraiment sans exemple. Ce n'est certes pas une mince considération de n'avoir pas à solder à chaque instant des comptes excessifs, surtout pour les personnes dont la consommation de luminaire est considérable.

La compagnie en soumettant au public ce nouveau système d'éclairage a donc la confiance qu'elle rencontrera parmi les citoyens de Québec d'abord, et bientôt dans toute la Puissance du Canada, un bienveillant et généreux encouragement. Elle n'y compte pas seulement parce que cette découverte est toute canadienne, ce qui, cependant, mériterait d'être pris en considération par tous ceux qui tiennent à encourager l'industrie nationale, mais elle y compte surtout, parce que, connaissant la valeur et les qualités de l'article qu'elle met sur le marché, elle sait qu'il ne faut qu'un peu d'encouragement quelque part pour en faire ressortir le mérite.

Ce que la Compagnie demande donc ce qu'elle sollicite, c'est un essai loyal, et elle est certaine qu'après une courte expérience le gaz Richard et Cie. aura partout donné une si complète satisfaction que tout le monde voudra s'en servir.

2 déc 1873. 1179

AVIS AU CLERGÉ.

A VENDRE

A un prix très-modéré, un magnifique Orgue de 10 jeux, très-puissant et invite spécialement MM. les Curés qui désireraient s'en procurer un.

Il se chargera aussi de toutes commandes de ce genre que l'on voudra bien lui confier, à des prix très-réduits. Il est visible tous les jours, chez le facteur.

NAPOLEON DERY,
No. 26, rue Saint-Gabriel,
Faubourg Saint-Jean.

14 juillet 1874. 811-3m

A. SAVARD,

Horloger, Bijoutier Doreur et Argenteur, sur métaux,

Nº 57, RUE SAINT-PIERRE,

Porte voisine de MM. Louis et Fils, marchands de cuir,

BASSE-VILLE.

NOUVELLEMENT REÇU ET EN VENTE :

Un assortiment varié de Marchandises utiles, de luxes, et de fantaisies, telles que :

MONTRES,
CHAINES,
PENDULES,
BAGUES, etc., etc.

18 mai 1874. 524-6m

ORGUES AMÉRICAINS

DE

Mason et Hamlin.

La première Médaille à l'Exposition de Vienne, étant la plus haute récompense pour la supériorité matérielle dans la classe XV, (y compris des instruments de musique de tous les pays), a été accordée aux Orgues de Cabinet de Mason et Hamlin, par le concours du jury spécial, le jury international et deux sous-jurys composés des artistes et experts les plus éminents pris dans différents pays. Aucun autre orgue américain n'a été trouvé digne d'aucune médaille même inférieure.

Une belle variété des orgues et dessus est maintenant exposée et sera vendue à des conditions faciles de paiement.

Seul agent à Québec

J. MORGAN,
16 rue La Fabrique

GRANDE REDUCTION

SUR LES

BIJOUTERIES

ET

AUTRES EFFETS

Au-dessous du prix coûtant

S. BÉDARD,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

35, rue Saint-Jean, H. V.

QUEBEC.

Le soussigné, désirant mettre ses pratiques et le public en général à même de faire leurs achats de Noël et du Nouvel An, offre en vente au dessous du prix coûtant, le plus bel assortiment de Bijouteries, Orfèvreries, Effets de Fantaisie, pour cadeaux de mariage, etc., etc., que l'on puisse trouver en cette ville, le tout venant d'être reçu par les derniers vapeurs d'Europe, défiant aucun établissement dans cette ligne, dans le Bas-Canada, pour le plus bas prix.

Le soussigné désirant faire connaître d'une manière spéciale à ses nombreux clients et à ses amis en général qu'il est bien décidé à faire toute concurrence avec aucune maison dans le Bas-Canada, signale à leur attention

Montres en or pour messieurs,
" " dames,
Chaînes d'ope pour dames, en or de guinée
Châtelaines " " "
Colliers en or de guinée,
Magnifiques Chaînes en or solide pour messieurs, de quatre onces et au-dessous,
Magnifiques Setts, Epinglettes et Boucles d'Oreille,
Bracelets en or de guinée,
" " bijouterie,
Bagues en diamants,
Bagues avec perles, émeraudes, grenats, rubis, turquoises, etc., etc.,
Epinglettes, Charmes,
Loquets avec inscriptions, etc , etc.

Un magnifique assortimen d'Argenteries et Ornements pour salon, l'assortiment est des plus choisis. Plats d'argent, Corbeilles, Huiliers, Pots à Peau, Portes-Cartes, Pots à Bouquets, Portes-bouquets, Couteaux et Fourchettes pour le poisson dans de magnifiques caisses, Corbeilles pour fruits, Corbeilles à biscuits, Corbeilles à pain, Plateaux de toutes sortes, Pots à bière, magnifiques Services à déjeuner sur plateaux de première qualité.

EFFETS DE FANTAISIE

Boîtes à joyaux, Boîtes à toilette, Boîtes à ouvrages, Boîtes à oleur, Pupitres en papier mache, Bouteilles à essences, Compagnons pour dames, Eventails, Albums, etc., etc.

Horloges françaises et américaines dans les derniers goûts.

☞ Une vitrine est consacrée aux objets d'un écu, aux choix de l'acheteur.

P. S.—Montres, horloges et bijouteries réparées avec soin, et tous les effets laissés pour être réparés sont mis dans un coffre de sûreté à l'épreuve du feu et des voleurs

S. BÉDARD,

18 45 3

A. BELANGER

DOREUR,

No. 9, rue et faubourg Saint-Jean,

Vient de recevoir et offre en vente la plus belle collection de

CHROMOS

qui ait encore été importée à Québec.

Une visite est respectueusement sollicitée.

—TOUJOURS EN MAINS—

GLACES DE MIROIR richement encadrées.

5 sept. 1874. 1044

A J TURCOTTE

MARCHAND - EPICIER,

EN GROS ET EN DÉTAIL,

784, rue Saint-Joseph, vis-à-vis le Couvent, Saint-Roch.

A l'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne que ses chais en EPICERIES, VINS et LIQUERS, sont remplis et qu'il est prêt maintenant à servir le public le plus exigeant, tant pour la quantité des effets que pour le prix.

L'on trouvera toujours à son établissement Pas ordinaire plus complet de Vins Blanc et Rouge, Eau-de-vie, Cognac Old Tom, Gin de Hollande, Liqueurs assorties, etc., etc., Thé, Café, Chocolat, Sucre, Tout ce qui concerne le commerce.

Les effets sont expédiés gratis à domicile, à bord des vapeurs, gares ou chemins de fer.

PRIX MODERÉS.

—AUSSI—

Vin de Messe analysé.
Vin de Cette.

CERTIFICAT.

Je soussigné certifie avoir analysé un vin blanc du nom de Paul, Emile, Thomas, présenté par A. J. TURCOTTE, et avoir obtenu le résultat suivant.

Quantité d'alcool, 21½ pour cent. Ce vin me paraît pur et propre à être employé comme vin de messe.

J. U. LAFLAMME, Ptre.
Université-Laval, 11 sept. 1873.
4 oct. 1873. 1019-1m0

A RELANCER

Les Livres de Comptes de feu

J. B. LAMONTAGNE,

Marchand, Rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

Les personnes qui ont des comptes à payer à la succession sont priées de les présenter de suite, et celles qui doivent à la dite succession sont requises de les solder sans délai.

Québec, 1er juillet 1874.

AVIS.

LE JOURNAL DE QUEBEC

EST EN VENTE

AU

DEBIT DE TABAC DE M. DARVEAU

Rue et faubourg Saint-Jean,

Maison ci-devant occupée par M. DUBORD, vis-à-vis le cimetière anglais.

27 juil. 1874. 867

Dr POURTIER,

DENTISTE,

No. 15, rue Saint-Jean, Haute-Ville,

Vis-à-vis la rue du Palais,

QUÉBEC.

20 juin 1874. 702-12m

TAPISSERIE FRANÇAISE.

Le soussigné, ayant acheté une grande quantité de TAPISSERIE FRANÇAISE ornée de beaux dessins, à très-bas prix, la vendra à une

Grande reduction sur le prix original.

Il offre aussi en vente des

TAPISSERIES ANGLAISES ET AMERICAINES,

Peintures,
Huile,
Esprit de Térébenthine,
Vernis,
Pinceaux, etc., etc.

SAMUEL CORNEIL,
Peintre, Verrier et Tapissier,
40 et 42, rue Saint-Jean.

22 juin 1874. 718

A VENDRE A BON MARCHÉ

Marchandises sèches, Patrons de Robes, Articles pour famille, Articles d'ameublement, Tapis, Toiles cirées, etc.

Une consignation étendue de Soierie, Lainage Toile et Cotonnage est maintenant en vente par vente privée à une grande réduction sur les prix actuel. Les marchandises ci-dessus seront vendu à la moitié du prix coûtant.

Adressez vous à l'Entrepôt d'Encan, rue Saint-Jean, Haute-Ville.

CASEY ET Cie.

20 août 1874. 903

Tableau indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, MARS 1874.

ARRIVÉE	MALLES.	CLOTURE
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
8.00	Ottawa, par chemin de fer (a)	.... 6.00
8.00	Province d'Ontario (a)	.... 6.00
	QUEBEC.	
8.00	Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (z)	.... 6.00
	Montréal, Hatiscan, Saint-Pierre-les-Becquets, Trois-Rivières et Sorel par steamer tous les jours	.... 5.00
	Station de la Chaudière	.... 6 00
8.00	Cité de Montréal, et l'Ouest, par chemin de fer, tous les jours (z)	.... 6.00
	Leeds, Mégantic, tous les jours (z)	.... 6.00
8.00	Saint-Gilles et Saint-Sylvestre, tous les mardis, jeudis et samedis (z)	.... 6.00
5.30	Rivière-du-Loup, et l'Est, par chemin de fer, tous les jours (z)	7.00
	Morin et de Kamouraska	7.00
	MALLES LOCALES.	
7.30	Saint-Anselme et le comté de Dorchester, tous les jours	7 00
8.30	Beauport, Saint-Michel, tous les jours	.... 2.30
8.30 3.00	Etienville et Lauzon, deux fois par jour	8.30 2.30
	Lévi, deux fois par jour	8.30 2.30
8.00 7.30	Québec-Sud, deux fois par jour	7.00 6.00
8.00	Sainte-Marie, etc., comté de Beauce, tous les jours	11.00
3.00	New-Liverpool et Saint-Jean Chrysostôme, deux fois par jour	8.30 2.30
8.00 2.30	Spencer Cove, deux fois par jour	8.00 2.30
	Sillery Cove	8.00
	Saint-Sauveur et Saint-Roch, trois fois par jour	8.00 4.00
		11.00
8.00	Bergerville et Cap Rouge	.... 2.30
	Rive Sud (Ouest), Saint-Nicolas, jusqu'à Beaucour, jours	8.00
8.00 ...	Rive Nord, (Ouest,) Sainte-Foye, jusqu'aux Trois-Rivières, par terre, tous les jours	.... 4.0
8.00	Rive Nord, (Est,) Beauport, Sault-Montmorency, jusqu'à Murray Bay, Circonférence, tous les jours	.... 8.0
8.00	Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis	.... 3.00
8.00	Bourg-Louis, Saint-Raymond, Pont-Rouge, Ste-Catherine, tous les jours	.... 4.00
10.00	Valcartier et Lorette, les mercredis et samedis	.... 2.00
10.00	Laval et Lac Beauport, les mardis et vendredis	11.00
10.00	Charlesbourg et Lorette, tous les jours, à	.... 3.00
10.00	Stoneham, les samedis	.... 2.00
	BAIE DES CHALEURS.	
7.30	Comté de Bonaventure, jusqu'à Paspébiac, tous les jours, à	7.0
	De Paspébiac à Percé, et baie du Gaspé, trois fois par semaine, les lundis, mercredis et samedis, à	8 0)
	PROVINCES MARITIMES.	
7.30	Partie nord du Nouveau-Brunswick, Edmunston, Woodstock, par terre, tous les jours	7.00
8.00	Nouveau-Brunswick, Fredericton, Saint-Jean, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, par le chemin de fer via Island Pond, tous les jours, à	.... 6.00
	(Terreneuve et les Bermudes, l. O., sont comprises dans chaque malle par Halifax, d'où une malle est expédiée à l'arrivée des steamers Inman, venant de New-York.)	
	ETATS-UNIS.	
8.00	Boston et New-York, etc.	6.00
	INDES OCCIDENTALES.	
	Lettres, etc., payées d'avance, vole de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, Pour les Malles sont expédiées :	
	Pour la Havane et les Iles Occidentales, voie de la Havane, chaque lundi P. M. Pour Saint-Thomas, les Indes Occidentales et le Brésil, le 23 de chaque mois	.... 6.00
	GRANDE BRETAGNE	
	par la voie canadienne, chaque samedi 7.00	
	Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les samedis	6 00
	Par la ligne Guion, voie de New-York, les samedis	6.00
	Par la ligne Hamburg, voie de New-York, les lundis	6.00

a.—Sac-les malles p. chars couvert jusqu'à ..... 6 15 P. M.
b.— Do do 7.00 A. M.
c.—Sac supplémentaire, à ..... 8.00 A. M

Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle.

Les portes aux lettres sur la rue seront visitées à 6.45 A. M., 10.30, 2.30 P. M., 6.0 P. M.

J. B PRUNEAU,
Maître de Poste.

21 sept 1874. 1163

McDECINES. J.B. MARTEL

Antichotérique pour la diarrhée, le choléra et l'inflammation d'intestins.

Baume de Tolu pour le catarrhe des vaillards.

Eau pour le mal d'yeux,

Liniment de Corne de Cerf pour le mal de gorge.

Pérégorique pour la toux.

Vin de Quinquina pour les personnes faibles et les convalescents.

Sirop Calmant et Trésor des Nourrices pour les enfants.

Emplâtres pour les douleurs.

Seidlitz, purgatif le plus convenable pour le temps des chaleurs.

Pilules Antibilieuses pour les maladies du foie.

Eau Sédative pour le mal de tête.

Onguent du Pauvre Homme pour les plaies.

Baume Samaritain, Pain Killer, Huile Electrique, Récupérateur, etc.

—AUSSI—

Arrow-root, Grenu, Sego, Nourriture concentrée, Extrait de Beuf pour les malades et les enfants.

J. B. MARTEL,
Pharmacien,
No. 6, rue et faubourg Saint-Jean.

5 août 1874. 900

IMPRIMERIE A. COTE ET Cie

Journaux d'Ecole.

En vente à cet établissement PAPIER ROSE avec entête imprimée pour la confection de Journaux d'Ecole.

$5 A $20 PAR JOUR AGENTS DEMANDÉS — Toutes les classes de professeurs, de l'un ou de l'autre sexe, jeune ou vieux, font plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de reste, ou en tout temps, qu'en se livrant à toute autre occupation. Adresser à G. STINSON ET Cie., Portland, Maine.

5 mai 1873 418-52w

IMMIGRATION.

Les personnes qui ont besoin de MAIN-D'OEUVRE pour les travaux des champs, jardinage, domestiques, etc., sont priées de s'adresser à JAMES THOM, écuyer, agent d'immigration, à la Pointe-Lévis, ou à J. A. CHICOINE, écuyer, agent à Montréal, ou à M. W. E. JONES, agent à Sherbrooke, ou au Secrétaire de ce Département.

Ceux qui ont des maisons ou terres à louer, ou à vendre, auraient grande chance de trouver des locataires ou des acquéreurs parmi les immigrants, en communiquant à ce sujet avec le département, ou avec les agences d'immigration, à Montréal, à Sherbrooke et à la Pointe-Lévis.

Il y a déjà bon nombre d'arrivants de différentes origines, attendant de l'emploi aux agences de Lévis et de Montréal ; plusieurs steamers chargés d'immigrants sont attendus d'un jour à l'autre.

(Par ordre,)

E. MOREAU,
Secrétaire.

Département de l'Agriculture
des Travaux Publics.
Québec, 13 mai 1874. 576

N. B.—Pas de reproduction sans autorisation préalable par écrit.

LE REMÈDE

DU PERE BRUNO

ANTI-DOULEUR UNIVERSEL.

S'emploie à l'intérieur et à l'extérieur dans toutes espèces de maladies.

A vendre chez tous les Pharmaciens et chez

W. E. BRUNET,
Agent général, QUEBEC.

PICAULT et FILS,
Propriétaires, Montréal.

Sept. 1871.

LE CALIFORNIA VINEGAR BITTERS DU DR. WALKER est une préparation purement végétale, composée principalement d'herbes indigènes trouvées au pied de la chaîne des monts Sierra Nevada en Californie, et dont les propriétés médicinales sont extraites sans emploi d'alcool. Presque tous les jours on nous demande : "d'où vient ce succès sans exemple du VINEGAR BITTERS ?" Voici notre réponse : Ce remède écarte tous les sujets de maladie et rend la santé au malade. C'est le grand purificateur du sang et le principe vivifiant, un rénovateur et un fortifiant du système. Jamais dans l'histoire il n'a été composé une médecine possédant les propriétés remarquables du VINEGAR BITTERS pour guérir les maux auxquelles l'homme est sujet. C'est un purgatif agréable en même temps qu'un tonique, guérissant la Congestion ou l'Inflammation du Foie et des Organes viscéraux dans les maladies bilieuses.

LES QUALITÉS DU VINEGAR BITTERS DU DR. WALKER sont Apéritives, Diaphorétiques, Carminatives, Nutritives, Laxatives, Dépuratives, Sédatives, Anti-irritantes, Sudorifiques Altératives et Anti-bilieuses.

DES MILLIERS DE VOIX RECONNAISSANTES, proclament le *Vinegar Bitters* comme le plus merveilleux fortifiant du système affaibli.

En suivant les instructions, les *effets de ce remède* se font bientôt sentir, pourvu que les os ne soient pas cariés, par un poison mercuriel ou autres moyens, et les organes vitaux ravagés d'une manière irréparable.

Les Fièvres Bilieuses et Intermittentes si fréquentes dans les vallées de nos grandes rivières dans tous les Etats-Unis et principalement celles des Mississipi, Ohio, Missouri, Illinois, Tennessee, Cumberland, Arkansas, Red, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Roanoke, James, et beaucoup d'autres, avec leurs vastes tributaires dans tout notre pays en été et en automne, et surtout pendant une chaleur extraordinaire et la sécheresse, ces fièvres, disons-nous, sont invariablement accompagnées de fortes dérangements de l'estomac et du foie, et des autres conduits int